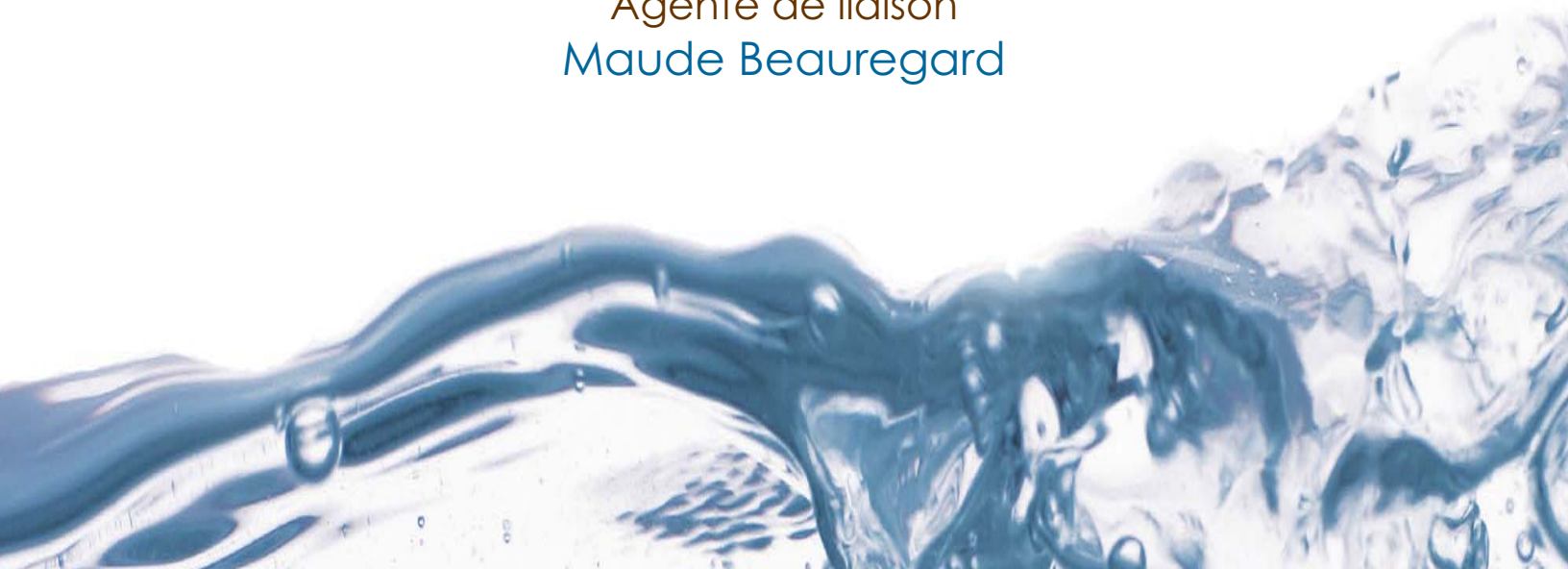


Soutien technique 2007

Rapport d'activités
Municipalités de **Labelle** et Amherst
Septembre 2007



Agente de liaison
Maude Beauregard



1	INTRODUCTION	5
	PLAN D'ACTION ET AJUSTEMENTS	7
1.1	Plan d'action préliminaire	7
1.2	Modifications au plan d'action et raison des changements.....	10
1.3	Planification, méthodologie ou calendrier de travail.....	13
2	MUNICIPALITÉS PARTICIPANTES	14
2.1	La municipalité de Labelle	14
2.1.1	Ambiance générale et implication environnementale.....	14
2.1.2	Présentation des personnes clés.....	16
2.2	La municipalité d'Amherst	17
2.2.1	Ambiance générale et implication environnementale.....	17
2.2.2	Présentation des personnes clés.....	18
3	ASSOCIATIONS PARTICIPANTES.....	19
3.1	Les associations de lacs à Labelle	19
3.1.1	Ambiance générale et implication environnementale.....	19
3.1.2	Présentation des personnes clés.....	20
3.2	Les associations de lacs à Amherst	20
3.2.1	Ambiance générale et implication environnementale.....	20
3.2.2	Présentation des personnes clés.....	23
4	RAPPORT D'ACTIVITÉS ET RÉSULTATS ATTEINTS	24
4.1	Les activités	24
4.2	Les résultats	31
	Responsable du projet	34
	CRE Laurentides.....	34

Conseil régional de l'environnement des Laurentides 298, rue Labelle,
bureau 100 Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5L1 Téléphone: (450) 565.2987
Télécopie: (450) 565.0346 Courriel: info@crelaurentides.org..... 34

4.3 Les livrables et les documents de référence..... 36

4.4 L'analyse 36

5 RECOMMANDATIONS 36

5.1 Les municipalités..... 38

5.1.1 La municipalité de Labelle 38

5.1.2 La municipalité d'Amherst..... 40

5.2 Les associations de lacs 41

5.2.1 Les associations de lacs à Labelle 41

5.2.2 Les associations de lacs à Amherst 44

6 CONCLUSION..... 45

ANNEXES 46

Annexe 1 – Fiche détaillée de l'Association des propriétaires riverains du
Lac Joly..... 47

Annexe 2 – Fiche détaillée de l'Association des propriétaires du Lac
Labelle 48

Annexe 3 – Fiche détaillée de l'Association des villégiateurs des environs
du Lac Cameron 49

Annexe 4 – Fiche détaillée de l'Association des résidents du Lac Chevreuil
..... 50

Annexe 5 – Fiche détaillée de l'Association des propriétaires du Lac
Brochet Inc. 51

Annexe 6 – Fiche détaillée de l'Association des propriétaires du Lac La
Grange..... 52

Annexe 7 – Fiche détaillée de l'Association du Lac Rond 53

Annexe 8 – Fiche détaillée de l'Association des propriétaires du Lac de la
Sucrerie..... 54

Annexe 9 - Rapport d'activités cumulatif.....	55
Annexe 10 - Description détaillée des activités clés.....	58
Annexe 11 – Lettre de sensibilisation envoyée aux riverains du Lac Chevreuil.....	60
Annexe 12 – Lettre rappelant l'importance de la bande riveraine et expliquant comment la restaurer envoyée à certains riverains ciblés sur le Lac Rognon.....	63
Annexe 13 – Le myriophylle à épi au Lac Labelle ; la localisation des populations répertoriées et des bouées installées pour une meilleure identification des sites (été 2007)	65
Annexe 14 - Étude des zones de propagation du myriophylle à épi du sous bassin-versant du Lac Labelle.....	67
Annexe 15 – Liste de livrables.....	76
Annexe 15 – Liste de livrables.....	77
Annexe 16 – Documents de références	79
Annexe 17 - Analyse	80

1 INTRODUCTION

La région des Laurentides compte plus de 7000 lacs, lesquels constituent une ressource clé pour le développement socio-économique de la région. Cependant, plusieurs de ces lacs subissent des stress qui exercent une pression importante sur ces milieux naturels fragiles et affectent leur état de santé. Leur dégradation peut avoir des effets sur la santé publique, le dynamisme économique et la qualité globale de l'environnement. Les nombreuses fleurs d'eau de cyanobactéries mettent en évidence qu'**il est urgent d'agir**. À elles seules, les municipalités de Labelle et d'Amherst comptent environ 50 et 70 lacs respectivement dont certains sont très prisés en termes de villégiature.

Afin de suivre l'état de santé des lacs de la région, le Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRE Laurentides) a mis sur pied un programme novateur qui génère des résultats tangibles : **Bleu Laurentides**. Ce programme unique au Québec offre des outils techniques et pratiques, de la formation et de l'accompagnement.

Plus particulièrement, le projet Bleu Laurentides vise à susciter un **changement de comportement** significatif chez les usagers en plus d'inciter les gestionnaires municipaux à favoriser **l'adoption de nouvelles pratiques d'aménagement du territoire des lacs** dans une approche de **gestion par bassin versant**. Bleu Laurentides contribue à développer des **partenariats** entre le milieu municipal et le milieu associatif. Le projet Bleu Laurentides a plusieurs outils à offrir dont :

1. Un soutien technique personnalisé. En collaboration avec la municipalité et les associations de lacs, le CRE Laurentides offre un service d'accompagnement pendant la saison estivale. Un agent de liaison est disponible sur place, tous les jours. En concertation avec le milieu, il participe à l'élaboration d'un plan d'action, voit à sa mise en œuvre et propose des recommandations à la municipalité et aux riverains.

2. Une Trousse des lacs. La Trousse résume l'ABC et le savoir-faire pour suivre la santé d'un lac. Cet outil pédagogique essentiel comprend les trois sections suivantes: 1) des fiches théoriques expliquant les concepts de base pour mieux comprendre les lacs; 2) un carnet de santé qui permet de regrouper et d'archiver de façon claire l'information existante sur les lacs; 3) des protocoles de caractérisation de la rive, du littoral et de la qualité de l'eau qui permettent de faire le suivi de l'évolution des lacs et de dépister certains problèmes.

3. Des formations adaptées aux besoins. Afin d'assurer une meilleure autonomie des municipalités et des associations de lacs à moyen et à long terme, le CRE Laurentides donne plusieurs formations qui sont un excellent complément à la Trousse des lacs. En plus d'enseigner les rudiments des différents protocoles de caractérisation, des formations à la carte sont offertes au besoin.

Pour l'été 2007, j'ai eu comme mandat d'assurer le Soutien technique pour les **municipalités de Labelle et d'Amherst**. Dans le cadre de ce rapport, je traiterai du plan d'action de départ et des ajustements réalisées en cours de route, des municipalités et des associations de lacs participantes, des activités conduites, des résultats atteints et j'émettrai des recommandations quant à la poursuite des activités de protection, de partenariats et de sensibilisation. Merci à tous pour ce bel été et cette riche expérience!

PLAN D'ACTION ET AJUSTEMENTS

1.1 Plan d'action préliminaire

Le Tableau 1 présente un résumé du plan d'action.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

1. **Sensibiliser** les riverains des lacs ciblés et les autres citoyens des municipalités aux problématiques d'eutrophisation et d'érosion des rives ainsi qu'à l'importance de protéger les bandes riveraines. Encourager et promouvoir un programme de revégétalisation des rives dans les deux municipalités.

Activités prévues :

- Voir la description des activités de chacune des municipalités

Livrables :

- Plan de communication et réalisation des activités ;
- Rencontres personnalisées ;
- Distribution de dépliants « Eausez savoir Eausez Agir » et plusieurs autres ;
- Organiser des ateliers de formation portant sur les saines pratiques d'aménagement des rives (possibilité d'inviter un conférencier);
- Mener des séances d'information relativement aux problématiques d'eutrophisation et d'érosion des rives auprès des citoyens de la municipalité.

Municipalité d'Amherst :

- Faire des visites personnalisées auprès des riverains des lacs Cameron et Sucrierie afin de les sensibiliser aux problématiques d'eutrophisation et d'érosion des rives et de leur proposer des moyens de protection et de revégétalisation des rives:

- i. Lac Cameron : 60 sites déjà identifiés
- ii. Lac Sucrierie : caractérisation par la firme Biofilia en cours d'été

Temps prévu :

Lac Cameron :	10 à 12 jours (70 à 84 heures)
Lac Sucrierie :	2 à 4 jours (14 à 28 heures)
Possibilités d'autres lacs :	2 jours (14 heures)
Organisation d'activités :	3 jours (21 heures)

Municipalité de Labelle :

- Faire des visites personnalisées auprès des riverains du lac Labelle afin de les sensibiliser aux problématiques d'eutrophisation et d'érosion des rives et de leur proposer des moyens de protection et de revégétalisation des rives) ;
- Participer à l'ébauche d'un programme de revégétalisation des rives en collaboration avec la société horticole et assurer un support technique.

Temps prévu :

Lac Labelle : 8 à 10 jours (56 à 70 heures)
Lac Joly (à confirmer): 2 à 5 jours (14 à 35 heures)
Organisation d'activités : 3 jours (21 heures)

2. **Caractériser** certains secteurs sensibles des lacs avec l'aide des riverains. Cette activité permettra d'utiliser les protocoles de caractérisation vulgarisés élaborés par le CRE Laurentides et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) et de former des personnes ressources accompagnatrices afin d'assurer la pérennité du suivi volontaire.

Activités prévues :

- Caractériser (avec l'aide des membres d'association) l'occupation de la bande riveraine ;
- Former les membres d'associations participantes au Soutien technique pour qu'ils utilisent la Trousse des lacs comme un outil de suivi et de sensibilisation ;
- Initiation aux protocoles de plantes aquatiques et substrat.

Livrables :

- Trousses des lacs dont le carnet de santé ;
- Caractérisation de secteurs sensibles ;
- Plan de caractérisation pour les années suivantes.

Municipalité d'Amherst :

Lac(s) à identifier par la FALMA (parmi les 9 associations)

Temps prévu pour une activité : 7 jours (49 heures)

Municipalité de Labelle :

Lacs Labelle (y compris les affluents identifiés) et Joly

Temps prévu : 10 jours (70 heures)

3. **Favoriser la communication** entre les associations de lacs de la municipalité d'Amherst et promouvoir la création d'associations.

Activités prévues :

- Conférences sur les bienfaits de se regrouper en association (CRE Laurentides) ;
- Démarchage, promotion et diffusion auprès des associations ;
- Réseautage entre les associations.

Livrables :

- Présentation Power Point ;
- Liste de contacts des diverses associations de lacs présentes dans la région.

Municipalité d'Amherst :

Lacs Rémi et au Sable

Temps prévu : 1 à 2 jours (7 à 14 heures)

4. **Identifier des priorités d'intervention**, à la municipalité de Labelle, au niveau du bassin versant du lac Labelle et déterminer des actions concrètes et visibles.

Activités prévues :

- Recherche, lectures, rencontres avec citoyens et employés de la municipalité et prise de données sur le terrain

Livrables :

- Rapport (ou section) présentant la synthèse des actions mises en œuvre dans d'autres municipalités ;
- Rapport (ou section) présentant des recommandations à la municipalité et aux associations de lacs relativement à la gestion par bassin versant de lac.

Municipalité de Labelle :

Temps prévu : 2 à 3 jours (14 à 21 heures)

Mandat et objectifs à déterminer

N.B. L'agent de liaison aura à rédiger un rapport d'activité à la fin de l'été 2007. La rédaction de ce rapport devrait lui prendre environ 35 heures. **Il est important de noter que ce plan d'action peut évoluer au cours de l'été à condition que les changements fassent consensus entre les parties.**

Tableau 1 - Résumé présentant la répartition du temps de l'agent de liaison

Activités	Amherst		Labelle	
Plan d'action	Validation et mise à jour	1 à 2 j	Validation et mise à jour	1 à 2 j
Lectures et préparation		2 à 3 j		2 à 3 j
1. Sensibilisation	Lac Cameron	10 à 12 j	Lac Labelle	8 à 10 j
	Lac Sucrierie	2 à 4 j	Lac Joly	2 à 5 j
	Autres lacs	2 j	Activités	
	Activités	3 j		3 j
2. Caractérisation	Formations		Formations	
	Caractérisation Plan de caractérisation	7 j	Caractérisation Plan de caractérisation	10 j
3. Communication	Création d'associations	1 à 2 j	-	-
4. Priorités d'intervention	-	-	Rapport synthèse et recommandations	2 à 3 j
Rapport final		2 à 3 j		2 à 3 j
Formations et supervision du CRE		3 j		3 j
Jours fériés		1 j		1 j
Estimation du temps total de travail		34 à 41 j		34 à 40 j

1.2 Modifications au plan d'action et raison des changements

Comme le projet était conduit pour la première fois dans deux municipalités simultanément, il n'est pas étonnant que certaines modifications aient eu lieu durant l'été. Le Tableau 2 présente ces modifications ainsi que le temps alloué aux différentes facettes à la mi-parcours.

Tableau 2 - Résumé présentant les modifications apportées lors de la réunion de mi-parcours et la répartition du temps investi par l'agent de liaison à la mi-parcours, au 15 juillet 2007

Labelle				
Objectifs	Activités	Temps à investir	Temps investi	Commentaires
Plan d'action	Validation et mise à jour	1 à 2 j	2 j	
Lectures et préparation		2 à 3 j	3 j	Beaucoup de documentation de l'an dernier
1. Sensibilisation	Lac Labelle	8 à 10 j	2 j	Visite du lac Choix des secteurs cibles Préparation de la documentation à distribuer
	Lac Joly	2 à 5 j	1 j	Échange de courriels sur les problématiques du lac Visite du lac Détermination d'un petit plan d'action
	Activités	3 j	2.5 j	Préparation pour une journée d'activités au camp de jour Préparation d'un atelier-conférence sur la revégétalisation En planification, épluchette de blé d'inde au Lac Labelle En planification, revégétalisation d'un site avec AGIR pour la Diable
	Diffusion d'informations		3 j	Recherche et écriture de quatre documents vulgarisés Communication entre les associations, la municipalité et le CRE Recherche et transfert de documentation pertinente Discussions
	Formation	10 j	3 j	Rencontre de l'association du Lac Labelle Choix de secteurs à prioriser Aide technique et logistique à l'association
2. Caractérisation	Caractérisation			
	Plan de caractérisation			
3. Communication	-	-		
4. Priorités d'intervention - Réglementation - Étude du bassin-versant	Rapport synthèse et recommandations	2 à 3 j	0.5 j	Étude de la réglementation dans les autres municipalités
Rapport final		2 à 3 j		
Formations et supervision du CRE		3 j	2 j	
Jours fériés		1 j	2 j	
Estimation du temps total de travail		34 à 40 j	21 j	

Amherst				
Objectifs	Activités	Temps à investir	Temps investi	Commentaires
Plan d'action	Validation et mise à jour	1 à 2 j	1 j	
Lectures et préparation		2 à 3 j	3 j	
1. Sensibilisation	<i>Lac Cameron</i>	<i>10 à 12 j devient 12 à 14 j</i>	<i>4.5 j</i>	<i>Visite du lac Traitement des informations Préparation aux visites personnalisées aux 80 riverains ciblés</i>
	Lac de la Sucrierie	2 à 4 j	0.5 j	
	<i>Autres lacs</i>	<i>2 j devient 5 j</i>	<i>3.5 j</i>	<i>Rencontre des associations Visite des lacs Distribution de documentation Réponse aux questions Planification d'activités Diffusion d'informations</i>
	Activités	3 j	3 j	Préparation d'un atelier-conférence sur la revégétalisation Assemblée générale du Lac Cameron, de la FALMA, Journée au Lac de la Grange,
	<i>Diffusion d'informations</i>		<i>1 j</i>	<i>Communication entre les associations, la municipalité et le CRE Recherche et transfert de documentation pertinente Discussions</i>
2. Caractérisation	<i>Formation</i>	<i>7 j devient 2 j</i>		
	<i>Caractérisation</i>			
	<i>Plan de caractérisation</i>			
3. Communication	Création d'associations	1 à 2 j	1 j	Publication d'une invitation à manifester son intérêt
4. Priorités d'intervention	-	-		
Rapport final		2 à 3 j	0.5 j	
Formations et supervision du CRE		3 j	1 j	
Jours fériés		1 j	1 j	
Estimation du temps total de travail		34 à 41 j	20 j	

*les modifications sont en italique dans le tableau

Pour la municipalité de Labelle, la modification a été l'ajout de temps alloué à la **diffusion d'informations**. En effet, dans le plan d'action principal, aucun temps n'avait été directement alloué à la recherche et à l'écriture de documents vulgarisés, à la prise de contact et à la communication avec les associations, la municipalité et le CRE et à la recherche et au transfert de documentation pertinente. Ceci a occupé une bonne partie de mon temps durant les premières semaines et a joué un rôle primordial pour la continuité et la réussite du projet.

Pour la municipalité d'Amherst, des modifications ont eu lieu au niveau du temps alloué à la sensibilisation au Lac Cameron et aux autres lacs, à la diffusion d'informations et à la caractérisation. Comme le territoire d'Amherst jouit de la présence de 9 associations ainsi que d'une fédération les regroupant, la plupart des associations sont très actives et ont au moins voulu me rencontrer une fois pour connaître le projet, me faire visiter leur lac et me demander comment je pouvais les soutenir dans leurs efforts. Ainsi, nous avons choisi d'augmenter le temps alloué à la **sensibilisation aux sept autres lacs**. De plus, comme les deux principaux lacs ciblés par le projet Bleu Laurentides pour l'été 2007 ont ou sont en train d'engager des consultants privés pour faire la caractérisation de leurs rives, nous avons diminué le temps alloué à la **caractérisation**. En ce qui a trait à la **diffusion d'informations**, la raison est la même que dans le cas de la municipalité de Labelle ; durant les premières semaines, il était primordial de prendre contact avec les associations, la municipalité et le CRE pour diffuser différentes informations pertinentes à la mise en route et à la réussite du projet. Quant à l'aspect **sensibilisation au Lac Cameron**, nous avons jugé que le maximum de temps devait y être alloué afin d'essayer de rencontrer la majeure partie ou la totalité des riverains ciblés.

1.3 Planification, méthodologie ou calendrier de travail

Durant les premières semaines de mon mandat, en accord avec les deux municipalités, j'ai établi une priorité des activités à conduire. Par la suite, j'ai préparé un calendrier préliminaire des événements majeurs. J'ai essayé de suivre ce calendrier tout en y ajoutant les demandes spontanées des municipalités, riverains et associations.

Il semblait implicite qu'il n'y aurait pas de problème à alterner une semaine à Labelle et une semaine à Amherst. Pour les premières sept semaines, tout s'est bien déroulé. Cependant, à partir de la 8e semaine (8-14 juillet), et avec l'arrivée des vacances, il m'est apparu évident que je devais établir mon horaire en fonction des demandes et de la

disponibilité des associations de lacs et des riverains. Ainsi, afin de concilier les horaires de tous, j'ai commencé à alterner entre les deux municipalités, parfois, en les visitant même toutes deux dans la même journée, tout cela dans l'optique de mieux gérer les deux dossiers en parallèle et de répondre aux besoins de tous plus rapidement. Le tout s'est avéré assez efficace. Toutefois, tous ces déplacements et mon inconstance dans les municipalités (due à mon alternance entre les deux et à des problèmes logistiques de bureau) ont limité mon pouvoir de bien appuyer les municipalités dans leurs démarches et dossiers. De plus, le fait d'avoir deux bureaux et deux téléphones me rendait plus difficile à rejoindre et moins disponible pour répondre aux urgences.

2 MUNICIPALITÉS PARTICIPANTES

2.1 La municipalité de Labelle

2.1.1 Ambiance générale et implication environnementale

L'ambiance générale est agréable. L'hôtel de ville compte environ une douzaine d'employés dans ses bureaux à tous les jours. Les gens sont souriants et attentionnés et c'est un plaisir d'y travailler.

Par contre, un problème logistique a compliqué mon travail; je n'avais pas de bureau stable. Ainsi, à partir de la mi-juillet, j'ai été plus ou moins absente de la municipalité à l'exception de quelques occasions où j'ai réservé un bureau. Mon expérience a donc été un peu plus difficile à partir de ce moment-là malgré que les relations soient demeurées tout à fait cordiales. Dû à l'inconfort résultant du manque d'espace couplé au manque de temps de mon répondant, il en a résulté une diminution de nos échanges. Ceci a inévitablement entraîné une diminution de mon implication à la municipalité et une difficulté à être aussi active au niveau municipal que les objectifs du Soutien technique de Bleu Laurentides le souhaitaient.

En ce qui a trait à l'implication environnementale de la municipalité, les efforts vont bon train. Toutefois, il manque de ressources humaines (il a manqué un inspecteur presque tout l'été). De ceci découle parfois une frustration des associations et des riverains qui trouvent que les choses ne vont pas assez vite.

Les sujets d'intérêt majeurs semblent être les fosses septiques, le myriophylle à épi, les cyanobactéries ainsi que le respect des règlements

quant aux nouvelles constructions ou modifications aux constructions existantes.

Actuellement, il existe certaines problématiques auxquelles la municipalité fait face. Au lac Labelle, elles sont en lien avec les goélands, le niveau de l'eau, les cyanobactéries récemment découvertes et le désir des riverains de la rive gauche de s'annexer à la municipalité de La Minerve. Au Lac Joly, elles sont en lien avec la descente publique et les infrastructures municipales (poubelles, fossés, etc.).

2.1.2 Présentation des personnes clés

Le Tableau 3 présente les personnes clés de la municipalité de Labelle.

Tableau 3 – Présentation des personnes clés de la municipalité de Labelle

Nom	Poste ou Rôle	Coordonnées	Implication dans BL
Marc Blaquière	Répondant , Responsable du service de l'urbanisme et de l'environnement, par intérim	819-681-3371 poste 5007 mblaquiere@municipalite.labelle.qc.ca	impliqué en environnement mais ses occupations le rendent peu disponible
Christiane Cholette	Directrice par intérim	819-681-3371 poste 5004 ccholette@municipalite.labelle.qc.ca	consulte l'agent de liaison pour quelques sujets délicats
Geneviève Gaudreau	Adjointe administrative	819-681-3371 poste 5003 ggaudreau@municipalite.labelle.qc.ca	en charge de l'Info Municipale, personne ressource en cas de problème de mise en page
Lucie Bourque	Secrétaire-trésorière adjointe	819-681-3371 poste 5002 lbouque@municipalite.labelle.qc.ca	lorsque Mme Gaudreau est en vacances, on se réfère à elle
Robert Bergeron	Élu, Conseiller municipal	819-686-2021 r.bergeron@sympatico.ca	élu principalement impliqué en environnement
Janick Nantel	Coordonnatrice du camp de jour Le Pélicamp	819-681-3371 poste 5013	intéressée à faire des activités en environnement au camp de jour
Eve Pichette Dufresne	Responsable des loisirs et de la culture par intérim	819-681-3371 poste 5009 epdufresne@municipalite.labelle.qc.ca	responsable de l'horaire des activités de la municipalité et de la réservation des locaux
Mylène Pronovost	Coordonnatrice touristique	819-686-2606 tourisme@municipalite.labelle.qc.ca	gère le site web de la municipalité et le comptoir touristique
Gilbert Brassard	Maire	819-686-3192 gbrassard@municipalite.labelle.qc.ca	consulte l'agent de liaison pour quelques sujets délicats

2.2 La municipalité d'Amherst

2.2.1 Ambiance générale et implication environnementale

L'équipe de l'hôtel de ville est toute petite; seulement quatre personnes y travaillent. Le climat est donc calme et paisible. Mon bureau était situé dans la bibliothèque de Saint-Rémi. Je n'avais pas de bureau stable puisque la bibliothèque était ouverte quelques plages horaires par semaine. Toutefois, ayant les clés, je pouvais me permettre de travailler à des heures où l'hôtel de ville était fermé.

Je n'ai pas eu beaucoup de contacts avec mon répondant et les autres employés de la municipalité. L'inspecteur démontrait de l'intérêt à mon travail mais n'avait pas beaucoup de temps à me consacrer. Il en est donc découlé une difficulté à être aussi active au niveau municipal que le Soutien technique de Bleu Laurentides ne le souhaitait.

En ce qui a trait à l'implication environnementale, la municipalité d'Amherst est relativement avancée. Avant l'annonce du projet de la MRC de règlementer la bande riveraine, un conseiller municipal était à rédiger un règlement pour obliger les riverains à maintenir ou à revégétaliser une bande riveraine de 5 à 7,5m. Toutefois, le tout est actuellement en attente du dépôt du projet de la MRC le 6 septembre 2007. Au Lac Cameron, la municipalité a participé au financement de la caractérisation des rives par Biofilia en 2005. De plus, des résidents ciblés à la suite de l'étude de Biofilia bénéficient actuellement d'une subvention leur permettant de ne défrayer que 50% des coûts des végétaux à planter dans la bande riveraine. De plus, cet été, un employé surnuméraire a été engagé afin de s'assurer de la conformité des fosses septiques sur le territoire. Les riverains et associations semblent satisfaits du travail de la municipalité.

Actuellement, plusieurs riverains m'ont mentionné des situations problématiques auxquelles la municipalité fait face. Entre autres, il existe des accès publics aux lacs problématiques au niveau de la pollution par le bruit et du non respect de la végétation.

2.2.2 Présentation des personnes clés

Le Tableau 4 présente les personnes clés de la municipalité d'Amherst.

Tableau 4 – Présentation des personnes clés de la municipalité d'Amherst

Nom	Poste ou Rôle	Coordonnées	Implication dans BL
Bernard Davidson	Répondant Directeur	819-681-3372 poste 5201 berndavidson@sympatico.ca	répondant et personne clé à rejoindre en cas de problèmes informatiques
Guylain Charlebois	Inspecteur	819-681-3372 poste 5203	personne directement impliquée dans le Soutien technique de Bleu Laurentides, partage d'informations avec l'agente de liaison, quelques visites terrains faites ensemble
Jocelyne Paquette	Secrétaire-réceptionniste	819-681-3372 poste 5200 ou 5211 amherst@cil.qc.ca	personne à rejoindre pour toute question générale, responsable de la réservation de la salle communautaire
Hélène Dion	Secrétaire-trésorière adjointe / Directrice générale adjointe	819-681-3372 poste 5202	
Bernard Lapointe	Maire	819-681-3372 poste 5204	
Louis Turmel	Élu, Conseiller municipal	819-687-2512 turmel@sympatico.ca	impliqué en environnement, résident au Lac Cameron, responsable du règlement sur la bande riveraine

3 ASSOCIATIONS PARTICIPANTES

3.1 Les associations de lacs à Labelle

3.1.1 Ambiance générale et implication environnementale

À Labelle, il y a deux associations de lacs. Elles sont très différentes l'une de l'autre. Les lacs qu'elles représentent le sont tout autant.

L'Association des propriétaires du Lac Joly

Elle représente environ 80 propriétaires, dont 66 membres. Cette association est très impliquée au niveau environnemental. Les membres sont dynamiques et exigeants envers la municipalité avec qui ils entretiennent parfois des relations un peu tendues. Les sujets d'intérêt de l'association sont l'érosion des rives, la descente publique, le phosphore, le développement d'un code d'éthique et les plantes aquatiques. Pour plus de détails, consultez la fiche détaillée de l'association à l'Annexe 1.

L'Association des propriétaires du Lac Labelle

Elle représente près de 700 propriétaires et environ 400 membres. Suite au rapport du Soutien technique de Bleu Laurentides en 2006, l'association s'est inscrite au Réseau de surveillance volontaire des lacs de villégiature (RSV-lacs). Ce programme permet aux associations de lacs ou aux riverains de recueillir les informations nécessaires afin d'avoir une évaluation générale du niveau trophique du lac et à suivre son évolution dans le temps. Les membres de l'association semblent souffrir d'un certain essoufflement malgré que certains d'entre eux soient actifs et dynamiques ; il semble que ce soit toujours les mêmes qui s'impliquent et que malgré le nombre important de membres, peu de riverains donnent du temps.

Les principaux sujets d'intérêt de l'association sont le myriophylle à épi, les cyanobactéries (présentes dans le lac à l'été 2007), la réglementation sur la bande riveraine et le respect des règlements d'urbanisme quant aux constructions et modifications de bâtiments. Pour plus de détails, consultez la fiche détaillée de l'association à l'Annexe 2.

3.1.2 Présentation des personnes clés

Les Tableaux 5 et 6 présentent les listes de contacts des personnes impliquées dans le Soutien technique de Bleu Laurentides des deux associations de Labelle.

Tableau 5 : Liste de contacts de l'association des propriétaires riverains du Lac Joly
Information confidentielle

Tableau 6 - Liste de contacts de l'Association des propriétaires du Lac Labelle
Information confidentielle

3.2 Les associations de lacs à Amherst

3.2.1 Ambiance générale et implication environnementale

À Amherst, il y a neuf associations de lacs en plus d'une fédération les regroupant; la Fédération des Associations de Lacs de la Municipalité d'Amherst (FALMA). Le tout est donc assez dynamique. Toutes les associations de la FALMA sont membres du RSV-lacs. Toutefois plusieurs d'entre elles n'effectuent pas toutes les mesures ou ne savent pas qui est responsable du dossier.

Comme mon temps était divisé entre Labelle et Amherst, je n'ai malheureusement pas eu le temps de rencontrer toutes les associations. J'ai toutefois eu au moins un contact avec sept des neuf associations. Il aurait fallu que j'ai plus de temps pour répondre aux demandes de tous parce que la plupart ont démontré un intérêt à aller plus loin avec moi. La réponse des associations a été très positive. Afin de répondre à toutes les demandes, un mandat complet à Amherst aurait été souhaitable.

L'Association des villégiateurs des environs du Lac Cameron (AVEC)

L'association représente environ 200 membres sur 250 propriétaires. Avec le président de la FALMA comme président, l'association est très active au point de vue environnemental. La caractérisation des rives a été faite en 2005 par Biofilia et l'étude du sous bassin-versant est en cours cette année. Suite à la caractérisation des rives, environ 85 riverains ont pu être ciblés pour des rencontres avec l'agente de liaison. Ces riverains ont été ciblés parce que leur rive avait été classée comme étant dégradée, ornementale ou ayant un foyer d'érosion. Ils ont été avertis de ma visite par une lettre d'introduction envoyée par l'association. De plus, la municipalité a accepté de déboursier 50% des frais de l'achat des végétaux des riverains ciblés qui voulaient participer à la protection de

leur lac. L'association a acheté des copies du document « Rives et nature; guide de renaturalisation (RAPPEL) ». Lors de mes visites de sensibilisation, je leur soumettais l'idée de participer au programme volontaire de revégétalisation des rives et leur remettait un guide lorsqu'ils étaient intéressés.

Les principaux sujets d'intérêt de l'association sont le myriophylle à épi (présent dans le Lac Labelle qui se jette dans le Lac Cameron), les cyanobactéries, la revégétalisation et l'érosion due aux bateaux à moteur. L'association était bien prête à m'accueillir à mon arrivée et son plan d'action était détaillé. J'aurais pu passer tout l'été au Lac Cameron mais suite à une grande demande des autres associations, un peu moins de temps a pu être consacré à l'association. Pour plus de détails sur l'association, consultez la fiche détaillée à l'Annexe 3.

L'Association des résidents du Lac Chevreuil

Une cinquantaine de résidents, pour la plupart non permanents, occupent les rives du lac Chevreuil. Il est obligatoire que les résidents soient membres de leur association parce qu'ils ont la responsabilité de s'occuper de la route. La grande majorité du pourtour du lac est assez bien préservé. Il y a interdiction de moteurs de plus de 7,5 forces. Pour plus de détails concernant l'association, consultez la fiche détaillée à l'Annexe 4.

L'Association des propriétaires du Lac Brochet

L'Association des propriétaires du Lac Brochet représente environ 25 membres sur 35 résidences. Les riverains ont le droit d'utiliser des moteurs électriques uniquement. Pour plus de détails concernant l'association, consultez la fiche détaillée à l'Annexe 5.

L'Association des propriétaires du Lac la Grange

L'association est toute jeune et représente environ 21 membres pour 11 résidences et 25 terrains. Lors de l'achat d'un terrain, les futurs résidents signent un contrat qui stipule que seuls les moteurs électriques sont permis sur le lac. Il y a quelques années, l'association a voulu avoir une réglementation légale qui leur a été refusée par le ministère. Les sujets d'intérêt de l'association se situent au niveau des castors, de l'ensemencement et des plantes aquatiques. Pour plus de détails concernant l'association, consultez la fiche détaillée à l'Annexe 6.

L'Association des propriétaires du Lac Rognon

Malheureusement, une fiche détaillée de l'association n'a pas été remplie.

L'Association du Lac Rond

La jeune association regroupe 32 membres sur environ 40 résidences. Les moteurs de plus de 9,9 forces sont prohibés. En 2005, l'association a été tirée au hasard afin d'avoir un suivi physicochimique de ses eaux (profils d'oxygène dissous, de température, de pH et de conductivité spécifique). Le Rapport de l'année 2005 est disponible à la municipalité d'Amherst, au CRE Laurentides et à l'association. Le sujet majeur d'intérêt actuel de l'association est les apports en phosphates. Pour plus de détails concernant l'association, consultez la fiche détaillée à l'Annexe 7.

L'Association des propriétaires du Lac de la Sucrierie

L'association regroupe environ 80 membres sur 225 résidences. Elle souhaiterait augmenter le taux de participation de ses riverains et est à revoir ses responsabilités et pouvoirs en intervention. Ses sujets d'intérêt

sont le déboisement, le myriophylle à épi et les cyanobactéries. La caractérisation des rives a eu lieu au cours de l'été 2007. Pour plus de détails concernant l'association, voir l'Annexe 8.

L'Association pour la protection du lac de la Décharge

Malheureusement, aucune rencontre n'a été organisée avec l'association durant l'été 2007.

L'Association des propriétaires du Lac Windigo

Malheureusement, aucune rencontre n'a été organisée avec l'association durant l'été 2007.

La future association du Lac de la Mine

D'ici à l'été 2008, une association devrait voir le jour au Lac de la Mine.

3.2.2 Présentation des personnes clés

Les Tableaux 7 à 16 présentent les listes de contacts des personnes directement impliquées dans le Soutien technique de Bleu Laurentides des associations d'Amherst.

Information confidentielle

4 RAPPORT D'ACTIVITÉS ET RÉSULTATS ATTEINTS

4.1 Les activités

Tout au cours de l'été, j'ai organisé ou participé à de nombreuses activités qui ont fait la réussite du projet. Un rapport d'activités cumulatif est reporté à l'Annexe 9 et une description détaillée des activités clés à l'Annexe 10. Les activités précises dans les diverses associations sont énoncées ici-bas.

L'Association des propriétaires du lac Joly

Il a été très facile de prendre contact avec l'association et de déterminer un plan d'action et des objectifs concrets. En peu de temps, j'ai aidé deux bénévoles à faire la caractérisation de la bande riveraine, j'ai distribué de la documentation et une lettre de sensibilisation lors de l'assemblée générale et j'ai aidé à la mise en route du code d'éthique.



Riverains caractérisant la bande riveraine du Lac Joly.

L'Association des propriétaires du lac Labelle

Le projet a été un peu long à commencer mais j'ai pu apporter mon aide pour faire un suivi de l'état du myriophylle à épi (carte à l'Annexe 11), de la sensibilisation autour du lac, une présentation sur les cyanobactéries et une petite étude du bassin-versant (Annexe 12). J'ai aussi formé des personnes ressources au RSV-lacs et au protocole de la

caractérisation de la bande riveraine en plus d'assister à l'épluchette de blé d'inde et à l'assemblée générale.



Riverains lors de la pause-buffet de la formation sur la caractérisation de la bande riveraine.



Oups... la pluie nous surprend pendant la formation...



Suivi des populations du myriophylle à épi. (on voit une bouée identifiant les zones de myriophylle à épi à l'arrière)



Prise de données de transparence de l'eau réalisée par des riverains

L'Association des villégiateurs des environs du lac Cameron (AVEC)

Au cours de l'été, j'ai été présente à l'assemblée générale, qui a connu un vif succès, j'ai co-animé un atelier-conférence sur la revégétalisation des rives et j'ai fait des visites individuelles de

sensibilisation à plus de 55 riverains. De ce nombre, quinze (15) ont adhéré au programme, seize (16) ont accepté de revégétaliser leur bande riveraine avec des végétaux qu'ils avaient déjà ou ont décidé d'arrêter de couper sur quelques mètres, quatre (4) n'étaient pas intéressés, treize (13) étaient absents lors de ma visite et les autres ont été rencontrés suite à des demandes de leur part. Je considère donc que les visites personnalisées ont été une réussite.



Plus de 90 personnes se sont déplacées pour l'atelier-conférence sur la revégétalisation des rives animé par Maude Beauregard, CRE Laurentides et Chantal Taillon, Hortiko Inc.



Les premières plantations du programme de revégétalisation volontaire.

L'Association des résidents du lac Chevreuil

Une visite du lac en bateau a été organisée. Durant cette visite, il était apparent qu'environ une quinzaine de riverains pourraient être rencontrés dans l'optique de les sensibiliser à la problématique de l'érosion des rives et à l'importance de la revégétalisation de la bande riveraine. L'association avait comme souci de ne pas cibler de riverains directement alors, une lettre de sensibilisation ainsi que de la documentation ont été envoyées à tous les riverains à la fin de l'été. Cette lettre est présentée à l'Annexe 13 et traite de nombreux sujets ; bande riveraine, gazon, érosion des rives, cyanobactéries, plantes aquatiques, feu, fosses septiques, baignades savonneuses, etc.

Un membre de l'association a pris part à la formation sur le protocole de la caractérisation de la bande riveraine. Ils sont en voie de faire la caractérisation de la bande riveraine à l'automne 2007.

L'Association des propriétaires du lac Brochet

Je n'ai eu qu'une seule rencontre avec l'association. Je leur ai fourni de la documentation et la lettre de sensibilisation pour leur envoi postal.

L'Association des propriétaires du lac la Grange

Durant l'été, j'ai pu assister à l'assemblée générale, rencontrer quelques riverains et répondre à plusieurs questions, notamment en lien avec les plantes aquatiques.

L'Association des propriétaires du lac Rognon

Une visite du lac a été organisée durant laquelle une analyse non exhaustive des rives a été faite. Suite à cela, j'ai rédigé une lettre destinée à environ une trentaine de riverains ciblés (sur environ 90) pour les sensibiliser à la revégétalisation. Dans cette lettre étaient énoncées quelques recommandations adaptées au terrain en question et rappelant l'importance de la revégétalisation en donnant quelques conseils afin d'améliorer la bande riveraine. Un exemple de la lettre est présenté à l'Annexe 14.



En visite au Lac Rognon.

L'Association du lac Rond

Durant l'été 2007, une seule rencontre a eu lieu, au cours de laquelle les membres de l'association ont mentionné leur désir d'être tenus au courant de toute la documentation disponible afin de la retransmettre eux-mêmes à leurs riverains. Comme dans le cas du lac Chevreuil, dans une optique de ne pas cibler de riverains directement, la même lettre de sensibilisation et de la documentation ont été envoyées à tous les riverains à la fin de l'été.



Le lac Rond

L'Association des propriétaires du lac de la Sucrierie

Durant l'été 2007, une visite du lac a été organisée. De plus, j'ai été présente à l'assemblée générale et j'ai distribué beaucoup de documentation. Quelques riverains m'ont approché pour des questions d'ordre environnemental ou de revégétalisation des rives. J'ai également eu quelques discussions avec des résidents qui s'inquiétaient de la prolifération des plantes aquatiques dans le lac.

L'Association pour la protection du lac de la Décharge

Malheureusement, aucune rencontre n'a été organisée avec l'association durant l'été 2007.

L'Association des propriétaires du lac Windigo

Malheureusement, aucune rencontre n'a été organisée avec l'association durant l'été 2007.

La future association du lac de la Mine

Malheureusement, aucune rencontre n'a été organisée avec l'association durant l'été 2007.

4.2 Les résultats

Nom du programme	Période visée
Soutien technique 2007 de Bleu Laurentides	Du 22 mai au 8 septembre 2007

But
L'objectif général de ce programme est de fournir une ressource technique dont le mandat est de concerter la municipalité et des représentants de différentes associations de lacs afin d'identifier les problématiques et priorités, à la fois des municipalités et des associations, de faire un plan d'action avec eux, qui reflète ces priorités et de procéder à la réalisation de ce plan d'action au cours de l'été 2007. Ainsi le service de Soutien technique 2007 fournit pendant 16 semaines une ressource technique, dont le mandat consiste à valider et à mettre en œuvre un plan d'action concerté entre les municipalités de Labelle et d'Amherst et leurs associations de lacs participantes. Plus particulièrement les objectifs directs du projet sont les suivants : Objectif 1 : Sensibiliser les riverains des lacs ciblés et les autres citoyens des municipalités aux problématiques d'eutrophisation et d'érosion des rives ainsi qu'à l'importance de protéger les bandes riveraines. Encourager et promouvoir un programme de revégétalisation des rives dans les deux municipalités. Objectif 2 : Caractériser certains secteurs sensibles des lacs avec l'aide des riverains. Cette activité permettra d'utiliser les protocoles de caractérisation vulgarisés élaborés par le CRE Laurentides et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) et de former des personnes ressources accompagnatrices afin d'assurer la pérennité du suivi volontaire. Objectif 3 : Favoriser la communication entre les associations de lacs de la municipalité d'Amherst et promouvoir la création d'associations. Objectif 4 : Identifier des priorités d'intervention, à la municipalité de Labelle, au niveau du bassin versant du lac Labelle et déterminer des actions concrètes et visibles.

		Tableau des résultats		
	Activités		Extrants/Livrables	Effet/Impact
Sensibilisation	- Écriture et publication d'un article d'introduction au Soutien technique de Bleu Laurentides, aux activités planifiées pour l'été, de petits articles sur différents sujets pour distribution directement aux riverains rencontrés ou pour publication dans les bulletins municipaux - Publication des capsules du CRE Laurentides - Rencontre des associations de lacs - Participation aux assemblées générales et aux événements des associations - Visites personnalisées de sensibilisation auprès des riverains ciblés ou en ayant fait la demande - Distribution de documentation aux associations et au kiosque de l'Information Touristique - Organisation d'un atelier-conférence sur la revégétalisation des rives avec une hortultrice - Ciblage de riverains pour envoi d'une lettre de sensibilisation - Envoi d'une lettre de sensibilisation aux riverains - Élaboration et animation d'un quiz pour les jeunes d'un camp de jour	Résultats	- Intégration du Soutien technique de Bleu Laurentides dans la dynamique des municipalités d'accueil - Personne ressource disponible pour les riverains, citoyens et la municipalité - Banque d'informations sur les associations de lacs - Planification de l'été en fonction des besoins des bénéficiaires - Banque de documents de sensibilisation	- Augmentation de la visibilité du Soutien technique de Bleu Laurentides et du CRE Laurentides - Meilleure compréhension des problématiques environnementales des associations et des municipalités - Sensibilisation des bénéficiaires : jeunes, riverains, citoyens, associations de lacs, municipalités, etc. - Revégétalisation des rives - Augmentation des connaissances en environnement de ceux qui ont profité, de près ou de loin, au projet
		Bénéficiaires	Jeunes, riverains, associations, municipalités et citoyens : - Aide pour répondre aux questions d'ordre environnemental - Facilité à obtenir de la documentation pertinente Jeunes : - Augmentation des connaissances et/ou de l'intérêt Associations : - Aide pour dynamiser l'association Municipalités : - Soutien et support	Jeunes, riverains, associations, municipalités et citoyens : - Augmentation de l'intérêt et des connaissances Riverains : - Appui

Caractérisation	- Support technique et logistique aux bénévoles - Formation sur le protocole de la caractérisation de la bande riveraine - Caractérisation de la bande riveraine - Formation sur le protocole de la transparence	Résultats	- Formation de personnes ressources dans les associations - Caractérisation de la bande riveraine	- Augmentation de l'intérêt au suivi de la qualité des lacs - Compréhension de l'importance de faire attention à son lac
		Bénéficiaires	Jeunes, riverains, associations, municipalités et citoyens : - Disponibilité des données sur le lac	Jeunes, riverains, associations, municipalités et citoyens : - Implication à la protection des lacs
	Activités		Extrants/Livrables	Effet/Impact
Communication	- Écriture et publication d'une invitation à une conférence sur la création d'associations	Résultats	- Création d'une association	- Rassemblement de riverains
		Bénéficiaires	Riverains : - Appui	Jeunes, riverains, associations, municipalités et citoyens : - Plus grande facilité à se faire entendre des autorités et à entreprendre des actions pour protéger les lacs
Priorité d'intervention	- Suivi de l'état du myriophylle à épi dans le lac Labelle - Étude du sous bassin-versant du lac Labelle en rapport avec la problématique du myriophylle à épi	Résultats	- Carte détaillée des zones infestées avec suggestions d'attitudes et d'actions à poser - Texte de vulgarisation sur le myriophylle à épi au lac Labelle	- Augmentation des connaissances des riverains du lac Labelle relativement à la problématique
		Bénéficiaires	Jeunes, riverains, associations, municipalités et citoyens : - Meilleure connaissance de la situation du myriophylle à épi au lac Labelle	Jeunes, riverains, associations, municipalités et citoyens : - Limitation de la propagation du myriophylle à épi

Partenaires d'exécution	
Responsable du projet	Municipalités participantes
CRE Laurentides Conseil régional de l'environnement des Laurentides 298, rue Labelle, bureau 100 Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5L1 Téléphone: (450) 565.2987 Télécopie: (450) 565.0346 Courriel: info@crelaurentides.org	Municipalité de Labelle: 1 rue du Pont Labelle (Qc) J0T 1H0 Téléphone : 819-681-3371 www.municipalite.labelle.qc.ca Responsable Service de l'urbanisme et environnement, par intérim : Marc Blaquièrre, mblaquiere@municipalite.labelle.qc.ca Municipalité d'Amherst 124 rue Saint-Louis, Amherst (Qc) Adresse postale : CP 30, Saint-Rémi-d'Amherst, J0T 2L0 Téléphone : 819-681-3372 Directeur général : Bernard Davidson, bernard@cil.qc.ca

Résultats finaux (effets)
Objectif 1 : Sensibiliser les riverains des lacs ciblés et les autres citoyens des municipalités aux problématiques d'eutrophisation et d'érosion des rives ainsi qu'à l'importance de protéger les bandes riveraines. Encourager et promouvoir un programme de revégétalisation des rives dans les deux municipalités. • À travers mes visites personnalisées, ma présence aux assemblées générales et aux activités des associations, la publication d'articles, l'animation d'un quiz pour les jeunes sur la protection des lacs, la tenue d'un atelier-conférence sur la revégétalisation des rives, la distribution d'une lettre de sensibilisation, l'objectif de sensibilisation a été atteint. • Une attention marquée a été mise sur la sensibilisation au niveau de l'importance de la bande riveraine et de la démystification du phénomène des cyanobactéries. • À travers la diversité des actions, il a été possible de rejoindre plusieurs publics cibles : les jeunes, les riverains, les membres des associations de lacs et les citoyens • Le programme de revégétalisation des rives a pris son envol dans la municipalité d'Amherst.

Objectif 2 : Caractériser certains secteurs sensibles des lacs avec l'aide des riverains. Cette activité permettra d'utiliser les protocoles de caractérisation vulgarisés élaborés par le CRE Laurentides et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) et de former des personnes ressources accompagnatrices afin d'assurer la pérennité du suivi volontaire.

- La caractérisation de la bande riveraine du lac Joly a été faite avec deux bénévoles. Les résultats devront être compilés et analysés lorsque l'outil de compilation sera disponible (suivi à faire avec le CRE Laurentides ou le MDDEP)
- Une formation sur la caractérisation de la bande riveraine a été donnée à une représentante du lac Chevreuil, trois représentants du lac Labelle, un représentant du lac Plante (La Conception) et deux représentants du Lac Norton (La Conception).
- Deux personnes du lac Labelle ont été formées au Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSV-lacs).
- Un suivi des populations de myriophylle à épi au lac Labelle a été fait.

Objectif 3 : Favoriser la communication entre les associations de lacs de la municipalité d'Amherst et promouvoir la création d'associations.

- Dû à des problèmes logistiques, il a été plus difficile de favoriser la communication entre les associations de lacs et les deux municipalités.
- Une annonce a été publiée dans le journal municipal et un riverain du lac de la Mine s'est manifesté. Selon lui, il pourrait y avoir une association au lac de la Mine à l'été 2008.

Objectif 4 : Identifier des priorités d'intervention, à la municipalité de Labelle, au niveau du bassin versant du lac Labelle et déterminer des actions concrètes et visibles

- Une courte étude du sous bassin-versant du lac Labelle a été commencée afin de déterminer les causes probables de l'établissement des populations de myriophylle à épi dans trois zones du lac.

4.3 Les livrables et les documents de référence

Une liste des livrables est donnée à l'Annexe 15 et une liste des documents de référence à l'Annexe 16.

4.4 L'analyse

L'analyse est reportée à l'Annexe 17.

5 RECOMMANDATIONS

L'été 2007 a été très occupé. De nombreuses actions ont été posées. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire. Dans cette section, je suggère des actions pour les municipalités et les associations de lacs dans l'optique d'alimenter leurs réflexions et la mise en route de l'année 2008.

LA SENSIBILISATION

Il existe de nombreux outils pour aider les municipalités et les associations dans leur mission de protection de leurs lacs; la sensibilisation est un outil primordial qui peut prendre toutes sortes de formes. J'en ai essayé plusieurs. En voici les descriptions et mes commentaires.

LA SENSIBILISATION DU RIVERAIN

❖ Le porte-à-porte

Il constitue une des meilleures façons de sensibiliser puisque l'intervention et la documentation remise s'adaptent selon le bénéficiaire. Les personnes rencontrées se sentent souvent plus interpellées et apprécient le déplacement de l'agent de liaison. Le porte-à-porte peut être intéressant dans des secteurs ciblés suite à la caractérisation de la bande riveraine ou suite à la découverte de cyanobactéries, etc. De plus, la lettre de présentation préalable permet au riverain de se préparer à la visite.

❖ La lettre de sensibilisation

Elle a comme objectif de rejoindre chaque personne en touchant plusieurs sujets pertinents. Elle peut être une bonne alternative lorsque le porte-à-porte est exclu par manque de temps ou si le nombre de riverains est trop important. La lettre de sensibilisation peut être jumelée aux envois postaux ou à la distribution de journaux des associations. Suite à la réception de cette lettre, les riverains sont invités à contacter l'agent de liaison. Un exemple est présenté à l'Annexe 11.

❖ La lettre ciblée

Elle se veut un outil plus personnalisé que la lettre de sensibilisation mais prend moins de temps que la visite porte-à-porte. Il s'agit de distribuer une lettre de sensibilisation avec quelques commentaires recueillis lors d'une visite en bateau du pourtour du lac par exemple. Suite à la réception de cette lettre, les riverains sont aussi invités à contacter l'agent de liaison. Un exemple est présenté à l'Annexe 12.

LA SENSIBILISATION DU CITOYEN

- ❖ Le kiosque d'information
- ❖ L'assemblée générale
- ❖ L'épluchette de blé d'inde
- ❖ La journée thématique à l'école ou au camp de jour
- ❖ L'atelier-conférence
- ❖ La publication municipale

LA CARACTÉRISATION DE LA BANDE RIVERAINE ET LES PROTOCOLES DE CARACTÉRISATION

La réalisation du protocole de caractérisation de la bande riverain permet de recueillir des informations sur l'utilisation de la bande riveraine (végétation naturelle, végétation ornementale et/ou matériaux inertes) et sur la dégradation de la rive (murets, remblais, sol à nu et érosion).

Suite à la caractérisation de la bande riveraine, il est possible d'utiliser les résultats afin de cibler des zones ou des secteurs particulièrement sensibles (par exemple une zone d'érosion ou une baie) pour faire des visites personnalisées de porte-à-porte avec distribution de documentation et suggestions de restauration de la bande riveraine. À l'été 2008, il serait souhaitable de surveiller la publication des nouveaux protocoles disponibles qui permettront l'acquisition d'autres connaissances sur le lac.

LES CODES D'ÉTHIQUE

L'élaboration d'un code d'éthique peut être une belle façon de mettre sur papier les valeurs de tous les usagers du lac et de sensibiliser tous les riverains au respect des différentes activités qui y ont lieu. Il peut être intéressant de faire signer les membres qui le désirent lors d'une assemblée générale par exemple. Plusieurs exemples de codes d'éthique existent déjà. L'Association des propriétaires du lac Joly travaille actuellement sur un code d'éthique.

Je recommande aux **municipalités** et aux **associations de lacs** de poser les actions suivantes :

- ❖ **SENSIBILISATION** : choisir les techniques de sensibilisation les mieux adaptées aux besoins;
- ❖ **PROTOCOLES** : faire les protocoles de caractérisation qui répondent aux besoins et suivant la parution des nouveaux protocoles;
- ❖ **CODE D'ÉTHIQUE** : développer un code d'éthique qui concilie tous les usages du plan d'eau.

Et :

- ❖ **PHOSPHATES** : rappeler l'importance de réduire les apports en phosphates.

5.1 Les municipalités

5.1.1 La municipalité de Labelle

Le lac Labelle est un grand lac aux prises avec les problématiques des cyanobactéries et du myriophylle à épi. Plusieurs riverains pourraient être rencontrés pour être sensibilisés à la revégétalisation des rives et plusieurs actions pourraient être encore posées dans le dossier du myriophylle à épi. De plus, l'association du lac Joly est dynamique et ses actions sont concrètes et précises. Pour ces raisons, je suggère à la municipalité de Labelle de **poursuivre son implication au Soutien technique de Bleu Laurentides à l'été 2008, en ayant recours à un agent de liaison qui lui serait uniquement attribué.**

En ce qui concerne la relation avec l'agent de liaison, je crois qu'il est primordial qu'un bureau stable lui soit fourni et qu'il soit impliqué dans la vie de la municipalité; qu'il assiste aux réunions, qu'il soit au courant des dossiers, qu'il travaille de pair avec l'inspecteur et l'urbaniste, etc. Afin de profiter pleinement du Soutien technique de Bleu Laurentides, un travail d'équipe entre la municipalité et l'agent de liaison ainsi qu'un soutien municipal **sont essentiels.**

De plus, suite à l'adoption d'un nouveau règlement obligeant le lavage des bateaux à un endroit spécifique reconnu par la municipalité avant leur mise à l'eau, une sensibilisation accrue de la population et des visiteurs est souhaitable.

Il serait aussi intéressant d'étudier la possibilité de développer un programme de revégétalisation volontaire semblable à celui mis de l'avant par la municipalité d'Amherst. Le lac Joly a déjà complété sa caractérisation de la bande riveraine. Les résultats pourraient certainement permettre de cibler des zones ou des riverains qui pourraient bénéficier de ce programme. De plus, il serait intéressant de faire la caractérisation de certaines zones sensibles (secteur de la Presqu'île, les baies, les zones où des populations de myriophylle à épi sont établies, etc.) du lac Labelle dans l'optique de proposer le même programme ultérieurement.

Une autre recommandation serait que la municipalité compile les carnets de santé de la Trousse des Lacs des deux associations. Les associations pourraient être responsables de remplir le carnet de santé et d'en fournir une copie à la municipalité.

En ce qui a trait aux actions à poser à la suite de la mise en place du règlement sur la protection de la bande riveraine, il m'apparaît important que la municipalité se dote d'une méthode afin de s'assurer de son respect tout en assurant qu'un processus de sensibilisation y soit encore lié.

Je recommande à la **municipalité de Labelle** de poser les actions suivantes :

- ❖ **SOUTIEN TECHNIQUE 2008** : avoir recours à un agent de liaison qui lui serait uniquement attribué;
- ❖ **SOUTIEN TECHNIQUE 2008** : impliquer l'agent de liaison dans les dossiers et la vie de la municipalité et lui apporter un soutien (bureau et temps du répondant);
- ❖ **RÈGLEMENT SUR LE LAVAGE DES BATEAUX** : sensibiliser les citoyens et les visiteurs;
- ❖ **PROGRAMME DE REVÉGÉTALISATION VOLONTAIRE** : développer un programme;
- ❖ **SUIVI DE LA SANTÉ DES LACS** : garder une copie du carnet de santé de la Trousse des Lacs;
- ❖ **RÉGLEMENTATION** : s'assurer du respect du règlement sur la protection de la bande riveraine.

5.1.2 La municipalité d'Amherst

Comme mentionné ci-haut, les neuf associations du territoire ont bien répondu au programme. Toutefois, par manque de temps, il a été difficile d'offrir mes services à toutes les associations. Comme elles mériteraient toutes l'aide de l'agent de liaison, je suggère à la municipalité d'Amherst d'**avoir recours à un agent de liaison qui lui serait uniquement attitré.**

En ce qui concerne la relation avec l'agent de liaison, je crois qu'il est primordial qu'il soit impliqué dans les dossiers et la vie de la municipalité, qu'il assiste aux réunions, qu'il soit au courant des dossiers, qu'il travaille de pair avec l'inspecteur, etc. Afin de profiter pleinement du Soutien technique de Bleu Laurentides, un travail d'équipe entre la municipalité et l'agent de liaison **est essentiel.**

Je suggère également à la municipalité de faire un suivi de la situation du RSV-lacs dans chacune des associations. Comme la municipalité paie une certaine partie des frais du RSV-lacs et que certaines associations n'effectuent pas toutes les mesures ou ne savent pas qui est responsable du dossier, un suivi s'impose.

Une autre recommandation serait que la municipalité compile les carnets de santé de la Trousse des Lacs des associations. La FALMA pourrait aussi être responsable d'en garder une copie.

Je suggère aussi la reconduite du programme de revégétalisation volontaire. Il serait intéressant de rencontrer les riverains ciblés qui restent au lac Cameron et de cibler des riverains au lac de la Sucrierie à la suite de la caractérisation des rives par Biofilia (été 2007) et des riverains au lac Chevreuil à la suite de la caractérisation de la bande riveraine par l'association (planifiée pour l'automne 2007).

En ce qui a trait aux actions à poser à la suite de la mise en place du règlement sur la protection de la bande riveraine, il m'apparaît important que la municipalité se dote d'une façon de s'assurer de son respect mais qu'un processus de sensibilisation y soit encore lié. De plus, il faudrait s'assurer du respect du lavage des bateaux avant leur mise à l'eau (une inquiétude marquée des résidents du lac Cameron).

Je recommande à la **municipalité d'Amherst** de poser les actions suivantes :

- ❖ **SOUTIEN TECHNIQUE 2008** : avoir recours à un agent de liaison qui lui serait uniquement attribué;
- ❖ **SOUTIEN TECHNIQUE 2008** : impliquer l'agent de liaison dans les dossiers et la vie de la municipalité;
- ❖ **QUALITÉ DE L'EAU** : faire un suivi de la situation du RSV-lacs dans chacune des associations;
- ❖ **PROGRAMME DE REVÉGÉTALISATION VOLONTAIRE** : reconduire le programme aux lacs Cameron, de la Sucrierie et Chevreuil;
- ❖ **SUIVI DE LA SANTÉ DES LACS** : garder une copie du carnet de santé de la Trousse des Lacs de chacune des associations;
- ❖ **RÉGLEMENTATION** : s'assurer du respect du règlement sur la protection de la bande riveraine et du lavage des bateaux.

5.2 Les associations de lacs

5.2.1 Les associations de lacs à Labelle

L'Association des propriétaires du Lac Labelle

Comme le lac Labelle accueille plusieurs centaines de riverains et qu'une petite partie d'entre eux s'impliquent directement dans l'association, les actions de celle-ci pourraient se concentrer au niveau de la **sensibilisation** de ses riverains. Des visites et la remise de documentation de porte-à-porte de certaines zones sensibles serait souhaitable.

En ce qui a trait au myriophylle à épi, voici quelques suggestions :

LE MYRIOPHYLLE À ÉPI

Malgré que l'association parle du myriophylle à épi depuis deux ou trois étés déjà, cette plante aquatique exotique semble encore bien méconnue. Il faut donc continuer les mêmes efforts afin de sensibiliser les riverains et plaisanciers à leur propagation et situation dans le lac Labelle.

- ❖ Continuer à distribuer de la documentation aux plaisanciers avec une carte des populations de myriophylle à épi et des bouées et une explication des gestes à poser et à ne pas poser (Annexe 13);
- ❖ Publier cette documentation dans le journal de l'association;
- ❖ Promouvoir le lavage des bateaux;
- ❖ Garder un spécimen à la descente publique;
- ❖ Continuer à faire le suivi des populations;
- ❖ Étudier les différentes méthodes de contrôle du myriophylle à épi (avec l'accord du gouvernement provincial) (voir l'association du lac Duhamel et la Ville de Mont-Tremblant);
- ❖ Continuer l'ébauche de l'étude du sous bassin-versant du lac Labelle.

Je recommande aussi à l'**Association des propriétaires du lac Labelle** de poser les actions suivantes :

- ❖ **SOUTIEN TECHNIQUE 2008** : s'impliquer dans l'ébauche du plan d'action pour 2008;
- ❖ **SENSIBILISATION** : continuer à miser sur la sensibilisation des riverains;
- ❖ **SUIVI DE LA SANTÉ DU LAC** : remplir le carnet de santé de la Trousse des Lacs;
- ❖ **REVÉGÉTALISATION DES RIVES** : mettre sur pied un groupe d'achat de végétaux;

- ❖ **PROTOCOLES DE CARACTÉRISATION** : faire le protocole de caractérisation de la bande riveraine pour certains secteurs sensibles et suivre la parution des nouveaux protocoles;
- ❖ **CODE D'ÉTHIQUE** : développer un code d'éthique qui concilie tous les usages du plan d'eau.

L'Association des propriétaires riverains du lac Joly

Les efforts de protection du lac Joly vont bon train. Voici mes recommandations pour l'été 2008 :

Je recommande à l'**Association des propriétaires riverains du lac Joly** de poser les actions suivantes :

- ❖ **QUALITÉ DE L'EAU** : s'inscrire au RSV-lacs;
- ❖ **SUIVI DE LA SANTÉ DU LAC** : remplir le carnet de santé de la Trousse des Lacs;
- ❖ **CODE D'ÉTHIQUE** : continuer l'ébauche du code d'éthique multi-usages;
- ❖ **SUIVI DE LA CARACTÉRISATION DE LA BANDE RIVERAINE** : à l'aide de l'outil du CRE Laurentides et du MDDEP, analyser les résultats;
- ❖ **SENSIBILISATION SUITE À LA CARACTÉRISATION DE LA BANDE RIVERAINE** : à la suite de l'analyse des résultats, cibler des zones pour sensibilisation;
- ❖ **PROTOCOLES DE CARACTÉRISATION** : suivre la publication des nouveaux protocoles de caractérisation;
- ❖ **REVÉGÉTALISATION DES RIVES** : mettre sur pied un groupe d'achat de végétaux.

5.2.2 Les associations de lacs à Amherst

Plusieurs associations m'ont démontré un intérêt à développer un plan d'action précis pour 2008. Ainsi, de concert avec la FALMA, je suggère à toutes les associations de s'impliquer dans l'ébauche du plan d'action avant l'arrivée de l'agent de liaison de façon à pouvoir commencer les actions dès la fin mai.

Pour toutes les associations, je recommande le suivi de la qualité de l'eau et du dossier du RSV-lacs (toutes les associations y ont adhéré). J'ai suggéré à la municipalité de faire un suivi de la situation générale du dossier mais les associations ont aussi leur niveau de responsabilité dans la bonne réussite du dossier. Une rigueur dans la conduite du RSV-lacs permettra aux riverains, aux associations de lacs ainsi qu'à la municipalité d'avoir un portrait général du niveau trophique des lacs et de suivre leur évolution dans le temps. En date du 24 août 2007, les résultats des données recueillies en 2004 et dans certains cas en 2005, sont disponibles sur le site web du MDDEP. Les autres données seront disponibles éventuellement. Il faut garder en tête que ces données sont importantes dans l'optique d'un suivi à long terme et qu'il se peut que les résultats publiés soient un peu en retard. Cela ne justifie pas d'arrêter de prendre les mesures.

Une autre recommandation serait que chaque association remplisse le carnet de santé de la Trousse des Lacs en faisant un suivi des études en cours ou passées. La municipalité et la FALMA seraient responsables d'en garder des copies.

Il serait aussi intéressant de mettre sur pied un groupe d'achat de végétaux pour la revégétalisation des rives.

Je recommande aux **associations de lacs d'Amherst** de poser les actions suivantes :

- ❖ **SOUTIEN TECHNIQUE 2008** : de concert avec la FALMA, s'impliquer dans l'ébauche du plan d'action pour 2008;
- ❖ **QUALITÉ DE L'EAU** : faire le suivi de la situation du RSV-lacs; personne responsable, mesures à prendre, où, quand, suivi du dossier auprès du ministère et des résultats, etc.;
- ❖ **SUIVI DE LA SANTÉ DU LAC** : remplir le carnet de santé de la Trousse des Lacs;
- ❖ **REVÉGÉTALISATION DES RIVES** : mettre sur pied un groupe d'achat de végétaux;
- ❖ **SENSIBILISATION** : choisir les techniques de sensibilisation les mieux adaptées aux besoins;
- ❖ **PROTOCOLES** : faire les protocoles de caractérisation qui répondent aux besoins et suivant la parution des nouveaux protocoles;
- ❖ **CODE D'ÉTHIQUE** : développer un code d'éthique qui concilie tous les usages du plan d'eau.

6 CONCLUSION

En conclusion, j'ai beaucoup apprécié mon expérience comme agente de liaison. J'ai eu la chance de découvrir deux municipalités accueillantes. J'ai particulièrement aimé les rencontres avec des gens dynamiques et dévoués à la protection des lacs. À travers mon expérience, j'ai eu la chance de développer mes connaissances sur les lacs et leur écologie et mes compétences en gestion de projet et en animation. Merci à tous pour ce bel été et bonne continuité dans vos efforts de protection des lacs!

ANNEXES

Annexe 1 – Fiche détaillée de l'Association des propriétaires riverains du Lac Joly

Organisation	Nom du lac	Lac Joly
	Date de création	2004
	Nombre de membres cotisants et résidences	66 membres sur 80 résidences
	Réglementation sur le lac	Aucune
	Activités de l'association	Assemblée générale le 25 août 2007
Données sur le lac	Journal? Parution?	Non
	Données (cartes, études antérieures, etc.)	Carte bathymétrique, carte cadastrale, caractérisation de la bande riveraine, Ortho photos
	Y a-t-il déjà eu analyse professionnelle? O/N	Non
	Y a-t-il déjà eu un problème de nature environnementale? O/N	Non
	Membre du RSV-lacs? O/N	Non
Activités Bleu Laurentides 2007	Inquiétudes	Lavage des bateaux et descente de bateaux
	Date du premier contact par l'Agent de liaison?	13 juillet 2007
	Rencontre de sensibilisation	Présence à l'assemblée générale Lettre de sensibilisation envoyée aux riverains
	Trousse des lacs	Expliquée
	Caractérisation	Caractérisation de la bande riveraine faite, il reste à compiler les données avec l'outil de compilation (automne 2007)
	Revégétalisation	Une douzaine-quinzaine de personnes à rencontrer
	Commentaires ou autre information pertinente	Aide au code d'éthique de l'Association

Annexe 2 – Fiche détaillée de l'Association des propriétaires du Lac Labelle

Organisation	Nom du lac	Lac Labelle
	Date de création	Incorporation en 1971
	Nombre de membres cotisants et résidences	692 propriétaires, en 2006, 385 membres
	Réglementation sur le lac	Lavage des bateaux Gardien présent à la descente publique
	Activités de l'association	Analyse d'eau (1 ^{er} juillet 2007) Festivoile (28 juillet 2007) Épluchette de blé d'inde (12 août 2007) Assemblée générale (26 août 2007)
	Journal? Parution?	Oui, beaucoup d'information environnementale Il faut s'y prendre très tôt pour publier quelque chose.
Données sur le lac	Données (cartes, études antérieures, etc.)	Orthophotos
	Y a-t-il déjà eu analyse professionnelle? O/N	Non
	Y a-t-il déjà eu un problème de nature environnementale? O/N	Oui
	Lequel?	Présence du myriophylle à épi
	Quand?	Depuis 2004
	Où?	Voir carte produite
	Y a-t-il déjà eu un problème de nature environnementale? O/N	Oui
	Lequel?	Cyanobactéries
	Quand?	Août 2007
	Où?	Presqu'île au sud du lac
	Membre du RSV-lacs? O/N	Oui
	Depuis quand?	2007
	Inquiétudes	Myriophylle à épi, expansion des populations Cyanobactéries
		première rencontre le 21 juin 2007
Activités Bleu Laurentides 2007	Date du premier contact par l'Agent de liaison?	
	Rencontre de sensibilisation	Épluchette de blé d'inde, Assemblée générale
	Trousse des lacs	Expliquée
	Caractérisation	3 personnes ont suivi la formation pour la caractérisation des rives
	Revégétalisation	Porte à porte dans certains secteurs suggérés

Annexe 3 – Fiche détaillée de l'Association des villégiateurs des environs du Lac Cameron

Organisation	Nom du lac	Lac Cameron
	Date de création	1981
Données sur le lac	Nombre de membres cotisants et résidences	Environ 200 sur 250 propriétaires
	Réglementation sur le lac	Non
	Activités de l'association	Dons d'arbustes Caractérisation de la bande riveraine Analyses d'eau des riverains
	Journal? Parution?	Oui, 4 par an
	Données (cartes, études antérieures, etc.)	Voir ici-bas
	Y a-t-il déjà eu analyse professionnelle? O/N	Oui, 2005, caractérisation des rives 2007, caractérisation du sous-bassin versant
	Par qui?	Biofilia
	Y a-t-il déjà eu un problème de nature environnementale? O/N	Non
	Membre du RSV-lacs? O/N	Oui
	Depuis quand?	2003
Activités Bleu Laurentides 2007	Inquiétudes	Bateaux, myriophylle à épi, cyanobactéries
	Date du premier contact par l'Agent de liaison?	28 mai 2007
	Rencontre de sensibilisation	Présence à l'assemblée générale. Visites personnalisées auprès de riverains ciblés suite aux recommandations de l'étude de Biofilia.
	Trousse des lacs Caractérisation Revégétalisation	Téléchargée Étude déjà faite par Biofilia. Sensibilisation cet été, la municipalité paie 50% des plants des riverains achetés pour leur bande riveraine
	Commentaires ou autre information pertinente	Zoné « villégiature et particulier » pour éviter les exploitations commerciales

Annexe 4 – Fiche détaillée de l'Association des résidents du Lac Chevreuil

Organisation	Nom du lac	Lac Chevreuil
	Date de création	73 ou 74
Données sur le lac	Nombre de membres cotisants et résidences	50 membres (obligatoire pour l'entretien de la route), 6 résidents permanents
	Réglementation sur le lac	Limite des moteurs à 7,5 forces
	Journal? Parution?	2 envois par année
	Données (cartes, études antérieures, etc.)	Carte batymétrique Orthophotos
	Y a-t-il déjà eu analyse professionnelle? O/N	Non
	Par qui?	Non
	Y a-t-il déjà eu un problème de nature environnementale? O/N	Non
	Lequel?	Non
	Quand?	Non
	Où?	Non
Activités Bleu Laurentides 2007	Membre du RSV-lacs? O/N	Oui mais en 2007, personne ne s'en est occupé
	Inquiétudes	Non, le lac n'est pas relié aux autres lacs et il n'y a que peu de résidences
	Date du premier contact par l'Agent de liaison?	30 mai 2007
	Rencontre de sensibilisation	Lettre de sensibilisation envoyée à tous les riverains
	Trousse des lacs	Expliquée
	Caractérisation	1 membre a suivi la formation
	Revégétalisation	Visite du lac, une quinzaine de cas à revégétaliser environ
	Commentaires	Il n'y a que les résidents permanents qui reçoivent la documentation de la municipalité...

Annexe 5 – Fiche détaillée de l'Association des propriétaires du Lac Brochet Inc.

Organisation	Nom du lac	Lac du Brochet
	Date de création	? (longtemps)
Données sur le lac	Nombre de membres cotisants et résidences	Environ 25 sur 35 résidences
	Réglementation sur le lac	Moteurs électriques uniquement
	Activités de l'association	Réunion annuelle
	Journal? Parution?	Envois postaux
	Données (cartes, études antérieures, etc.)	
	Y a-t-il déjà eu analyse professionnelle? O/N	Non
	Y a-t-il déjà eu un problème de nature environnementale? O/N	Non
	Lequel? Quand? Où?	Non
	Membre du RSV-lacs? O/N	Oui, transparence uniquement
		Visite le 12 juin 2007
Activités Bleu Laurentides 2007	Date du premier contact par l'Agent de liaison?	
	Rencontre de sensibilisation	J'ai donné de la documentation et une lettre de sensibilisation pour tous les riverains
	Trousse des lacs	Expliquée
	Caractérisation	Non
	Revégétalisation	Quelques riverains à rencontrer

Annexe 6 – Fiche détaillée de l'Association des propriétaires du Lac La Grange

Organisation	Nom du lac	La Grange
	Date de création	1996
	Nombre de membres cotisants et résidences	21 membres cotisants 11 chalets et 25 terrains
	Réglementation sur le lac	Moteurs à batterie seulement Ils ont fait une demande de réglementation qui a été refusé par le ministère, pour l'instant, ils ont un contrat écrit mais pas de réglementation au sens légal
Données sur le lac	Activités de l'association	Assemblée 29 juillet 2007
	Données (cartes, études antérieures, etc.)	
	Y a-t-il déjà eu analyse professionnelle? O/N	Non
	Y a-t-il déjà eu un problème de nature environnementale? O/N	Non
Activités Bleu Laurentides 2007	Membre du RSV-lacs? O/N	Oui
	Inquiétudes	Castors, ensemencement
	Date du premier contact par l'Agent de liaison?	1 ^{ère} rencontre, 15 juin 2007
	Rencontre de sensibilisation	J'étais présente à l'Assemblée générale. J'ai énoncé les règlements municipaux et répondu à quelques questions. J'ai rencontré 2 riverains. Aucune documentation remise.
	Trousse des lacs	Expliquée
	Caractérisation	Suggérée
	Revégétalisation	Quelques questions de riverains.
	Commentaires ou autre information pertinente	Aucun résident permanent Pas d'eau, ni d'électricité

Annexe 7 – Fiche détaillée de l'Association du Lac Rond

Organisation	Nom du lac	Lac Rond
	Date de création	1996
	Nombre de membres cotisants et résidences	7 riverains permanents, 32 membres et 40 résidences
Données sur le lac	Réglementation sur le lac	Moteurs moins de 9,9 forces
	Données (cartes, études antérieures, etc.)	Rapport physicochimique 2005 du CRE Laurentides
	Membre du RSV-lacs? O/N	Oui mais pas fait en 2007
Activités Bleu Laurentides 2007	Inquiétudes	Phosphates
	Date du premier contact par l'Agent de liaison?	22 août 2007
	Rencontre de sensibilisation	Lettre de sensibilisation envoyée aux résidents et documentation remise
	Trousse des lacs	Expliquée
	Caractérisation	Pas intéressés pour le moment

Annexe 8 – Fiche détaillée de l'Association des propriétaires du Lac de la Sucrierie

Organisation	Nom du lac	Lac de la Sucrierie
	Date de création	?
	Nombre de membres cotisants et résidences	environ 80 sur 225
	Réglementation sur le lac	Non
Données sur le lac	Activités de l'association	Assemblée générale (15 juillet 2007)
	Journal? Parution?	Oui, 4 fois par an?
	Données (cartes, études antérieures, etc.)	
	Y a-t-il déjà eu analyse professionnelle? O/N	Oui
Activités Bleu Laurentides 2007	Par qui?	Étude ichtyologique : lac à truite grise Caractérisation des rives, Biofilia, été 2007 Inquiétude face au déboisement
	Y a-t-il déjà eu un problème de nature environnementale? O/N	
	Membre du RSV-lacs? O/N	Oui
	Depuis quand?	2003
Activités Bleu Laurentides 2007	Inquiétudes	Myriophylle à épi
	Date du premier contact par l'Agent de liaison?	27 juin 2007
	Rencontre de sensibilisation	Présence à l'assemblée générale, distribution de documentation
	Trousse des lacs	Expliquée
	Caractérisation	Biofilia
	Revégétalisation	Suggestion de faire la même chose que sur le Lac Cameron cet été : rencontres ciblées suite aux résultats de l'étude de Biofilia

Annexe 9 - Rapport d'activités cumulatif

Activités réalisées	Résultats atteints
Écriture et publication d'un article d'introduction à Bleu Laurentides et aux activités planifiées pour l'été - Info Municipale de Labelle (8 juin) - Municipalité de Amherst (mi-juin) - Association des villégiateurs des environs du Lac Cameron (AVEC) (juin) - Association des résidents du Lac Chevreuil (juin) - Association des propriétaires du Lac de la Sucrierie (juin)	- Augmenter la visibilité de Bleu Laurentides - Préparer les riverains des lacs ciblés à ma visite de sensibilisation - Me présenter aux citoyens et m'assurer qu'ils soient au courant de ma présence dans leur municipalité et qu'ils sachent qu'ils peuvent m'appeler pour toute question, commentaire ou suggestion
Rencontre des associations de lacs - Lac Cameron (28 mai, 11 juin, 26 juin) - Lac Chevreuil (30 mai, 11 août) - Lac Brochet (12 juin) - Lac de la Grange (15 juin) - Lac Labelle (21 juin, 4 juillet) - Lac de la Sucrierie (27 juin) - Lac Joly (13 juillet) - Lac Rognon (18 juillet) - Lac Rond (22 août)	- Créer une banque d'informations sur les associations de lacs sur le territoire - Prendre en compte les problématiques et questionnements dans la mise en route du programme - Planifier les activités et événements durant l'été
Écriture et publication d'une invitation à une conférence sur la création d'une association - Amherst (mi-juin)	- Augmenter la visibilité de Bleu Laurentides - Promouvoir le rassemblement des riverains en associations - Un riverain a répondu à l'appel (Lac de la Mine)
Visites personnalisées de sensibilisation auprès des riverains des lacs ciblés - Lac Cameron Dans le cas du lac Cameron, des riverains ont été ciblés suite à l'étude de la caractérisation des rives par Biofilia en 2005 : critères dégradé, ornemental ou foyer d'érosion. L'objectif principal était de sensibiliser les gens à la revégétalisation de la bande riveraine et de leur donner des outils pour le faire. La municipalité a accepté de payer 50% des frais des végétaux que les riverains ciblés ont acheté pour planter dans leur bande riveraine. (26, 27, 28 juin, 8, 14, 15, 23, 28, 31 juillet, 4, 8, 11, 22, 26, 30 août et 5 sept.)	- Permettre à l'agent de liaison de rencontrer les riverains ciblés personnellement - Permettre aux riverains de mieux comprendre les problématiques et d'obtenir des réponses à leurs questions - Promouvoir la revégétalisation volontaire

Écriture de petits articles sur différents sujets ou distribution des capsules pour publication dans l'info municipale (Info Municipale de Labelle (6 juillet)) - Comment limiter la propagation du myriophylle à épi, cette plante envahissante qui peuple nos cours d'eaux?- - Les plantes aquatiques dans les lacs... fléau ou richesse? - Pourquoi et comment revégétaliser sa bande riveraine? (Info Municipale de Labelle (3 août)) Capsule du CRE Laurentides : - Naviguez-vous santé? - Annonce : Atelier-conférence : La revégétalisation des rives (Info Municipale de Labelle (7 septembre)) Capsule du CRE Laurentides : - Sceptiques pour vos installations sceptiques? - Le « blues » des lacs - Chaque goutte compte!	- Augmenter la visibilité de Bleu Laurentides - Sensibiliser les riverains aux problématiques ciblées - Par le biais des journaux municipaux, on rejoint les résidents permanents et certains villégiateurs qui se procurent le journal dans les points de ravitaillement
Distribution de documentation aux associations et à l'Information touristique de Labelle - Lac Brochet (12 juin) - Lac Labelle (21 juin) - Information touristique (22 juin) - Lac de la Sucrierie (27 juin) - Lac Rognon (18 juillet) - Lac Joly (3 août) - Lac Chevreuil (27 août)	- Permettre aux riverains qui ont la santé de leur lac à cœur de recevoir et de distribuer la documentation aux autres riverains - Répandre l'information
Tenue d'un kiosque durant l'épluchette de blé d'inde annuelle de l'association - Lac Labelle (11 août)	- Permettre aux riverains qui ont la santé de leur lac à cœur de recevoir et de distribuer la documentation aux autres riverains - Répandre l'information
Participation aux assemblées générales des associations - Lac Cameron (7 juillet) - La FALMA (14 juillet) - Lac de la Sucrierie (15 juillet) - Lac de la Grange (29 juillet) - Lac Joly (25 août)	- Augmenter la visibilité de Bleu Laurentides - Sensibiliser les riverains aux problématiques ciblées - Répandre l'information - Distribuer de la documentation

- Lac Labelle (26 août)	
Organisation d'un atelier-conférence sur la revégétalisation des rives avec une horticultrice - Salle communautaire de Vendée (4 août)	- Augmenter la visibilité de Bleu Laurentides - Sensibiliser les riverains à l'importance de la bande riveraine - Permettre aux riverains d'avoir des réponses à leurs questions plus pointues en termes de revégétalisation
Caractérisation de la bande riveraine - Lac Joly (3 août)	- Former des personnes ressources clés dans les associations - Caractériser la bande riveraine
Visite d'un lac afin de cibler les riverains auxquels envoyer de la documentation - Lac Rognon (18 juillet)	- Pallier au manque de temps ou d'intérêt des associations à faire la caractérisation de la bande riveraine - Inciter à la revégétalisation volontaire - Distribuer la documentation pertinente
Formation sur la caractérisation de la bande riveraine - Lacs Labelle, Chevreuil, Plante et Norton (17 août)	- Former des personnes ressources dans les associations pour effectuer la caractérisation de la bande riveraine - Rappeler l'importance de la bande riveraine
Suivi de l'état du myriophylle à épi dans le Lac Labelle (23 juillet)	- Faire un suivi des efforts de l'an dernier afin de limiter la propagation du myriophylle à épi dans le lac
Construction et animation d'un quiz pour les jeunes du camp de jour (10, 13 et 31 juillet)	- Sensibiliser une clientèle cible peu touchée par les efforts - Distribuer un quiz réutilisable
Étude du sous bassin-versant du Lac Labelle en rapport avec la problématique du myriophylle à épi (28 août et 5 septembre)	- Essayer de déterminer les raisons de l'établissement de populations de myriophylle à épi dans certaines zones du lac
Distribution d'une lettre de sensibilisation à tous les riverains d'un lac - Lac Chevreuil (version anglaise et française) (27 août) - Lac Joly (28 août) - Lac Brochet (29 août)	- Pallier au manque de temps ou d'intérêt des associations à faire la caractérisation de la bande riveraine - Inciter à la revégétalisation volontaire - Distribuer la documentation pertinente

Annexe 10 - Description détaillée des activités clés

Assemblée générale de l'Association des villégiateurs des environs du Lac Cameron

Dans le but d'augmenter ma visibilité auprès des riverains du Lac Cameron, j'ai assisté à l'Assemblée générale annuelle de l'Association. À environ 70 personnes, j'ai expliqué d'où vient le Programme Bleu Laurentides et plus particulièrement, quelles sont les actions précises en cours sur le Lac Cameron durant l'été 2007. La réponse a été très bonne et j'ai pu récolter plus de 10 noms de riverains intéressés à me rencontrer afin que je leur explique le programme de revégétalisation volontaire que nous regardions les possibilités de plantation sur leurs terrains. De plus, j'ai répondu à quelques questions.

Assemblée générale de la FALMA

À l'assemblée générale de la FALMA étaient rassemblées une douzaine de personnes responsables des neuf associations de la municipalité d'Amherst. J'ai pu faire un premier bilan de ce qui avait été fait et rencontrer les associations qui n'avaient pas encore été rencontrées. Suite à cela, j'ai pu prendre rendez-vous individuellement avec la majorité des associations.

Assemblée générale de l'Association des propriétaires du Lac Labelle

À une trentaine de personnes bien inquiets à la suite de la découverte de cyanobactéries dans le lac quelques jours auparavant, j'ai fait une présentation sur les cyanobactéries et tenté de répondre aux principales questions en plus d'expliquer la base du protocole de caractérisation des rives. Les gens ont bien répondu à ma présence. Ils se questionnent beaucoup sur le rôle des fosses septiques dans l'arrivée des cyanobactéries au lac.

Visites personnalisées de sensibilisation auprès des riverains du lac Cameron

À mon arrivée à Amherst, le président de l'association du Lac Cameron m'attendait avec une liste d'environ 80 riverains à rencontrer pour les sensibiliser quant à l'importance du maintien ou de la revégétalisation de la bande riveraine. Ces riverains avaient été ciblés suite aux résultats de la caractérisation des rives par Biofilia en 2005. Au cours de l'été, j'ai réussi à rencontrer 57 riverains. Sur ce lot, 15 ont adhéré au programme, 15 ont modifié leurs habitudes et plusieurs y pensent...

Caractérisation de la bande riveraine

- **Formation aux associations des lacs Chevreuil (Amherst), Labelle (Labelle), Norton et Plante (La Conception)**

7 personnes ont suivi la formation sur la caractérisation de la bande riveraine. La formation a été bien accueillie et appréciée malgré que les gens du Lac Labelle se soient rendu compte que le lac est bien trop long pour penser à faire une caractérisation complète. Il a été suggéré que certaines zones sensibles soient caractérisées. Dans le cas des autres personnes présentes, la caractérisation est déjà commencée sur leurs lacs respectifs ou sur le point de l'être. Belle réussite!

- **Caractérisation au Lac Joly**

Au Lac Joly, les riverains étaient bien décidés à faire la caractérisation sans formation préalable et le tout s'est bien déroulé après une petite revue des paramètres clés à l'étude. Une petite suggestion : attention de ne pas utiliser des cartes où l'on retrouve les lots... les riverains ont tendance à caractériser selon la propriété et ne pas rechercher des zones homogènes...

En ce qui a trait au protocole, il semble qu'il y ait parfois confusion entre les deux paramètres suivants : types d'aménagement de la bande riveraine ET dégradation du rivage. Les riverains ont tendance à vouloir tout mettre ensemble...

Atelier-conférence sur la revégétalisation des rives avec une horticultrice

L'atelier-conférence a probablement été la plus grande réussite de mon été... La publicité avait été faite à plusieurs endroits et à plusieurs reprises (journaux municipaux, annonce lors des assemblées générales, invitations distribuées de porte à porte, affiches posées dans les commerces de Vendée, invitation envoyée par courriel aux associations, etc.). Plus de 90 personnes ont assisté à l'atelier qui était séparé en trois sections :

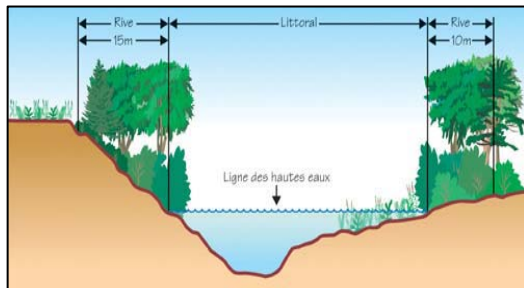
- rappel de l'importance de la bande riveraine (agente de liaison)
- les rudiments de la plantation (Chantal Taillon, Hortiko Inc., La Minerve)
- présentation de plants adaptés aux milieux riverains (Chantal Taillon, Hortiko Inc., La Minerve)

***Annexe 11 – Lettre de sensibilisation envoyée aux riverains du
Lac Chevreuil***

Comment participer à la santé de votre lac?

Pour l'été 2007, la **municipalité d'Amherst** a adhéré au service de Soutien technique de **Bleu Laurentides** du Conseil Régional de l'Environnement des Laurentides (CRE Laurentides), un organisme à but non lucratif dont le mandat est de contribuer à la mise en place d'un développement régional durable et de favoriser la protection de l'environnement. J'ai agi en tant qu'**agente de liaison** et j'ai été présente autour des lacs de la municipalité. L'Association du lac a aussi adhéré au projet et m'a invité à la rencontrer. Dans cette lettre, vous retrouverez des recommandations et des informations sur différents sujets qui touchent à l'importance de protéger son lac.

➤ La bande riveraine...



Selon la Politique québécoise de protection des rives, du littoral et des plaines inondables, la **bande riveraine** est une bande de végétation de 10 à 15 mètres (selon la pente et la hauteur du talus) qui marque la transition entre le milieu terrestre et le milieu aquatique. Elle est idéalement composée d'**herbacées**, d'**arbustes** et d'**arbres indigènes** qui sont d'excellents stabilisateurs des rives.

La végétation riveraine joue différents rôles; elle agit comme **filtre** contre la pollution et le ruissellement de nutriments, constitue un **habitat** et un **réservoir alimentaire**, sert de **rempart naturel** contre l'érosion et **fournit de l'ombre**, limitant ainsi le réchauffement excessif de l'eau en bordure du lac.

➤ Le gazon dans la bande riveraine et les foyers d'érosion...

Le gazon ne constitue pas un bon stabilisateur des rives; il ne protège pas de l'érosion et du ruissellement des matières fertilisantes vers le lac. Ainsi, il n'est pas un aménagement adéquat en bande riveraine.

De plus, les zones de sol à nu (sans gazon et sans végétation) peuvent aussi être des endroits sensibles à l'érosion. En effet, lorsqu'il y a ruissellement (souvent, on voit des rigoles dans le sol), certains éléments peuvent se retrouver dans le lac. Il importe donc de s'assurer de revégétaliser ces zones en suivant les conseils d'un spécialiste en revégétalisation.

Si votre rive est couverte, en totalité ou en partie, de gazon ou si elle possède un enrochement artificiel ou un muret, vous pouvez rétablir son aspect naturel. Voici **2 façons de procéder...**

1. **Laissez faire la nature. ARRÊTEZ DE TONDRE LE GAZON DANS LE OU LES PREMIERS MÈTRES À PARTIR DU RIVAGE.** Ajoutez un mètre par année jusqu'à obtenir une bande de 10 ou 15 mètres. Déjà après 1 ou 2 ans, vous verrez que des plantes et des arbustes bien adaptés au milieu riverain se seront implantés.
2. **Plantez des végétaux** adaptés au climat et au milieu riverain. Il est possible de faire un aménagement adéquat tout en respectant les goûts de chacun.

➤ Les cyanobactéries...

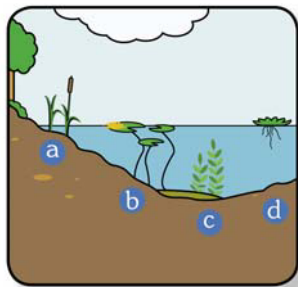
Les cyanobactéries sont des micro-organismes aquatiques qui présentent à la fois des caractéristiques provenant des bactéries et des algues. Elles peuvent être présentes de **façon naturelle** dans les lacs, et ce sans causer de problèmes particuliers. Toutefois, elles deviennent problématiques lorsqu'elles se multiplient rapidement et forment des petits points visibles à l'œil nu (à la surface du lac ou dans l'eau) que l'on nomme **fleur d'eau** ou «**bloom**» de cyanobactéries. Les complications commencent lors de la rupture ou de la mort de leurs cellules, ce qui libère des poisons naturels appelés

cyanotoxines. Le contact ou l'ingestion d'une eau contaminée ayant une concentration élevée de cyanotoxines peut occasionner des **problèmes de santé.**

- **Bouillir l'eau ne réduit pas le danger, au contraire, cela a pour effet d'accentuer la libération des toxines.**

Les plantes aquatiques...

Les plantes aquatiques sont des plantes visibles à l'œil nu ayant la capacité de vivre dans l'eau ou aux abords des plans d'eau. On retrouve quatre catégories :



émergentes : sont enracinées et certaines de leurs parties poussent à l'extérieur de l'eau (ex. la quenouille)
à feuilles flottantes : sont enracinées mais leurs feuilles et leurs fleurs flottent à la surface de l'eau (ex. le nénuphar)
submergées : sont enracinées et croissent entièrement sous la surface de l'eau (ex. le myriophylle à épi)
flottantes : ne sont pas enracinées, circulent librement dans l'eau et ont des feuilles qui flottent à la surface (ex. la lentille d'eau)
Figure : Les quatre catégories de plantes aquatiques
(Source : Trousse des lacs, CRE Laurentides, 2007)

Elles sont présentes naturellement dans les lacs et il est possible et normal que leur taux de croissance fluctue au fil des saisons et des années. Toutefois, lorsque les plantes aquatiques prolifèrent de façon excessive, elles peuvent nuire aux activités récréatives du lac et diminuer la qualité esthétique du milieu. Une croissance excessive ou une diminution de la diversité des espèces peut être un signe de la détérioration de l'écosystème.

➤ **Comment limiter la croissance excessive des plantes aquatiques et la prolifération des cyanobactéries...**

Dans la bande riveraine, il faut limiter les sources de nutriments dans le lac :

- Engrais, fertilisants et compost
- Déboisement et artificialisation des rives
- Rejets d'eaux usées, fosses septiques défectueuses et détergents riches en phosphates

➤ **Les engrais...**

Qu'ils soient d'origine biologique ou non ne change rien... ce qui est bon pour la pelouse l'est aussi pour les plantes aquatiques et les cyanobactéries. Limitons leur utilisation.

➤ **Les feux...**

Les feux amènent aussi leur part de nutriments au lac. Il faut donc les éloigner le plus possible de la bande riveraine.

➤ **Les baignades savonneuses...**

Qu'ils soient biodégradables ou non, les savons possèdent des matières qui peuvent être sources de nutriments pour la vie dans les lacs. Encore une fois... limitons leur utilisation.

➤ **Les installations septiques...**

Il est primordial de s'assurer de la conformité de son installation septique et de la faire vidanger régulièrement. Pour plus d'informations, contactez votre municipalité.

Pour toute question, n'hésitez pas à me **contacter** :

Maude Beauregard

Agente de liaison, Bleu Laurentides, 819-681-3372 poste 5212 et 819-681-3371 poste 5008

ou, consultez les sites suivants :

<http://www.crelaurentides.org>

<http://www.pepiniererustique.com>

<http://www.apehl.ca/FloraBerge.htm>

Merci de participer à la santé de votre lac et bon été!

Annexe 12 – Lettre rappelant l'importance de la bande riveraine et expliquant comment la restaurer envoyée à certains riverains ciblés sur le Lac Rognon



Municipalité d'Amherst



Quelle est votre participation à la santé du Lac Rognon?

Adresse : _____

Dans le cadre du **Soutien technique de Bleu Laurentides**, je sillonne la municipalité d'Amherst tout au cours de l'été.

J'ai fait une première visite en bateau autour du Lac Rognon afin de voir l'aménagement de la bande riveraine qui ceinture votre lac. Je suis ainsi passée devant chez vous.

Voici mes recommandations ainsi que de la documentation afin de vous renseigner sur les **bienfaits de revégétaliser votre bande riveraine**.

➤ Mes suggestions :

➤ Si votre rive est déboisée (couverte de gazon ou avec un enrochement artificiel, un muret...), vous pouvez rétablir son aspect naturel et lui redonner une seconde jeunesse. Voici **2 façons de procéder...**

- **Laissez faire la nature. ARRÊTEZ DE TONDRE LE GAZON DANS LE OU LES PREMIERS MÈTRES À PARTIR DU RIVAGE.** Ajoutez un mètre par année jusqu'à obtenir une bande de 10 mètres ou 15 mètres. Déjà après 2 ou 3 ans, vous verrez que des plantes et des arbustes bien adaptés au milieu riverain se seront implantés.

Le gazon... Le gazon ne constitue pas un bon stabilisateur des rives, il ne protège pas de l'érosion et du ruissellement des matières fertilisantes vers le lac.

- **Plantez des végétaux** adaptés au climat et au milieu riverain. Il est possible de faire un aménagement adéquat tout en respectant les goûts de chacun.

Afin d'en savoir un peu plus sur l'importance de revégétaliser sa bande riveraine et de mieux planifier votre choix de végétaux, vous pouvez consulter les sites suivants

<http://www.crelaurentides.org/memoires%20et%20publications/publications/EAUsez.pdf>,
www.pepiniererustique.com et www.apehl.ca/FloraBerge.htm.

Pour toute autre question, n'hésitez pas à me **contacter** :

Maude Beauregard
Agente de liaison, Bleu Laurentides
819-681-3372 poste 5212

Merci de participer à la santé de votre lac et bon été!

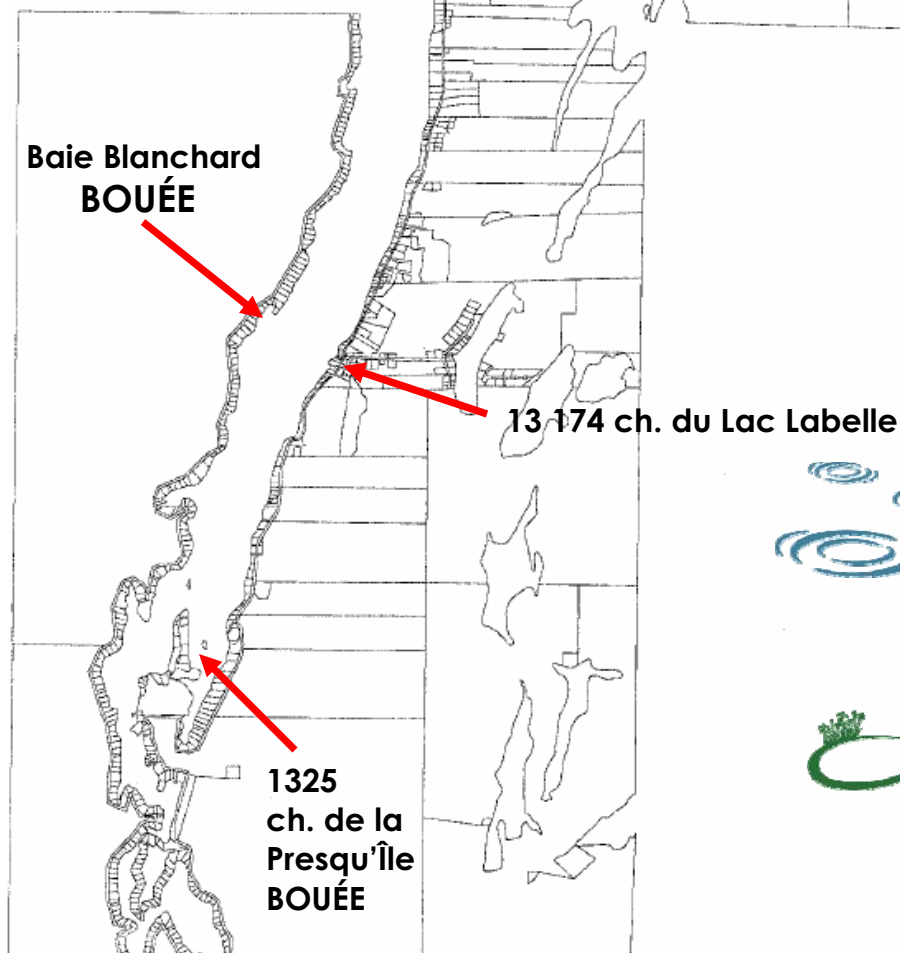
***Annexe 13 – Le myriophylle à épi au Lac Labelle ; la
localisation des populations répertoriées et des bouées
installées pour une meilleure identification des sites (été 2007)***

OBJECTIF : Ne pas le disperser

- Apprenez à le reconnaître.
- **Ne circulez pas dans les zones infestées** (si nécessaire, levez votre pied de moteur et vérifiez que les plantes ne s'accrochent pas au gouvernail).
- Ramassez et jetez à la poubelle les fragments flottants, **narrachez pas la plante**, les fragments peuvent s'implanter ailleurs.
- Dans le but de ne pas contaminer d'autres lacs, **lavez le bateau**.

LAVAGE DES BATEAUX

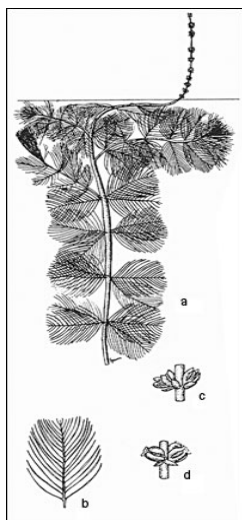
À Labelle, le service de lavage des embarcations est offert à la station Esso du boulevard Curé-Labelle, moyennant certains frais.



CASE POSTALE 687, LABELLE (QUÉBEC) J0T 1H0

***Annexe 14 - Étude des zones de propagation du myriophylle à
épi du sous bassin-versant du Lac Labelle***

Étude des zones de propagation du myriophylle à épi du sous bassin-versant du Lac Labelle



Depuis sa découverte au Lac Labelle en 2004, le myriophylle à épi (*Myriophyllum spicatum*) inquiète. C'est une espèce exotique qui, de par sa nature envahissante, n'est pas bienvenue dans nos plans d'eau. Elle tolère toutes sortes de conditions mais préfère les eaux peu profondes des plans d'eau riches en nutriments.

Le myriophylle à épi est coriace et capable de se propager par graines, boutures et drageons et ainsi couvrir rapidement de grandes surfaces. Les fragments qui se détachent ou sont arrachés de la plante développent à leur tour des racines et vont s'implanter où le courant les mène. Il est un fort compétiteur capable de déloger d'autres espèces pour occuper leur territoire et utiliser leurs nutriments.

Source: Crow et Hellquist, 2000

Une fois implanté, il est difficile à éradiquer. Il n'y a pas de solution miracle mais il importe de ne pas faciliter sa dispersion et d'éviter de lui fournir des conditions de croissance optimales.

Afin de déterminer **les facteurs** qui auraient pu permettre l'établissement du myriophylle à épi au lac Labelle, une petite **étude du sous bassin-versant** a été ébauchée.

Tout d'abord, il était nécessaire de visualiser le sous bassin-versant du lac. L'Annexe 1 présente l'unité de drainage du lac et l'Annexe 2 un agrandissement de la partie sud, là où se retrouvent les trois populations de myriophylle à épi identifiées à l'été 2006 et suivies à l'été 2007. Sur cette même annexe, les trois populations répertoriées sont marquées par des flèches. Les deux cartes ont été réalisées par Abrinord pour le projet SIADL. *Le Projet SIADL est issu d'un effort des MRC d'Argenteuil, des Laurentides, des Pays-d'en-Haut et de la Rivière du Nord de créer un SIG régional voué à l'amélioration des connaissances du territoire dans le but d'encadrer le développement régional dans une perspective de développement durable.*

Voici un résumé des observations faites lors de la visite des trois zones de myriophylle à épi.

ZONE DU LAC LABELLE

Cette zone est une petite baie enclavée sur la rive est du lac. La zone qui entoure la baie est densément peuplée. Une descente de bateaux s'y trouve, elle constitue une zone d'érosion à cause de son sol mis à nu. Un chalet en location s'y trouve aussi. Les rives sont assez dénudées et il y a présence de feux dans la bande riveraine. Un muret y a aussi été construit assez récemment. Le terrain est abrupt et l'eau y est peu profonde. Au moins 4 bateaux s'y trouvent. Il y a une arrivée d'eau dans la baie et de nombreuses plantes aquatiques y habitent.

À cet endroit, les plants ont été arrachés manuellement. À l'été 2007, la population se résumait à quelques individus.



ZONE DE LA PRESQU'ÎLE

Cette zone est une petite baie orientée au sud-ouest. Elle possède une descente de bateaux qui constitue une zone d'érosion. L'eau y est peu profonde et circule peu. Cette zone jouit d'un développement immobilier important, des constructions récentes de routes et de plusieurs coupes de bois. C'est aussi un endroit où les pentes sont abruptes et qui constituent des zones d'érosion. La diversité des plantes aquatiques est élevée.

A cet endroit, une bouée est présente. Le fond a été couvert d'une toile géotextile. Aux endroits où la toile est présente, il n'y a pas de signe de myriophylle mais dès que l'on s'en éloigne, la population s'intensifie. Cette zone est nettement la plus problématique. La population s'étend sur une vingtaine – trentaine de mètres carrés.



ZONE DE LA BAIE BLANCHARD

Cette zone est une baie profonde où la végétation aquatique est dense. Quelques terrains sont assez déboisés. Des bateaux peuvent y être descendus et des zones d'érosion dues au sol à nu sont présentes. Certaines fosses septiques sont à refaire dans le secteur.



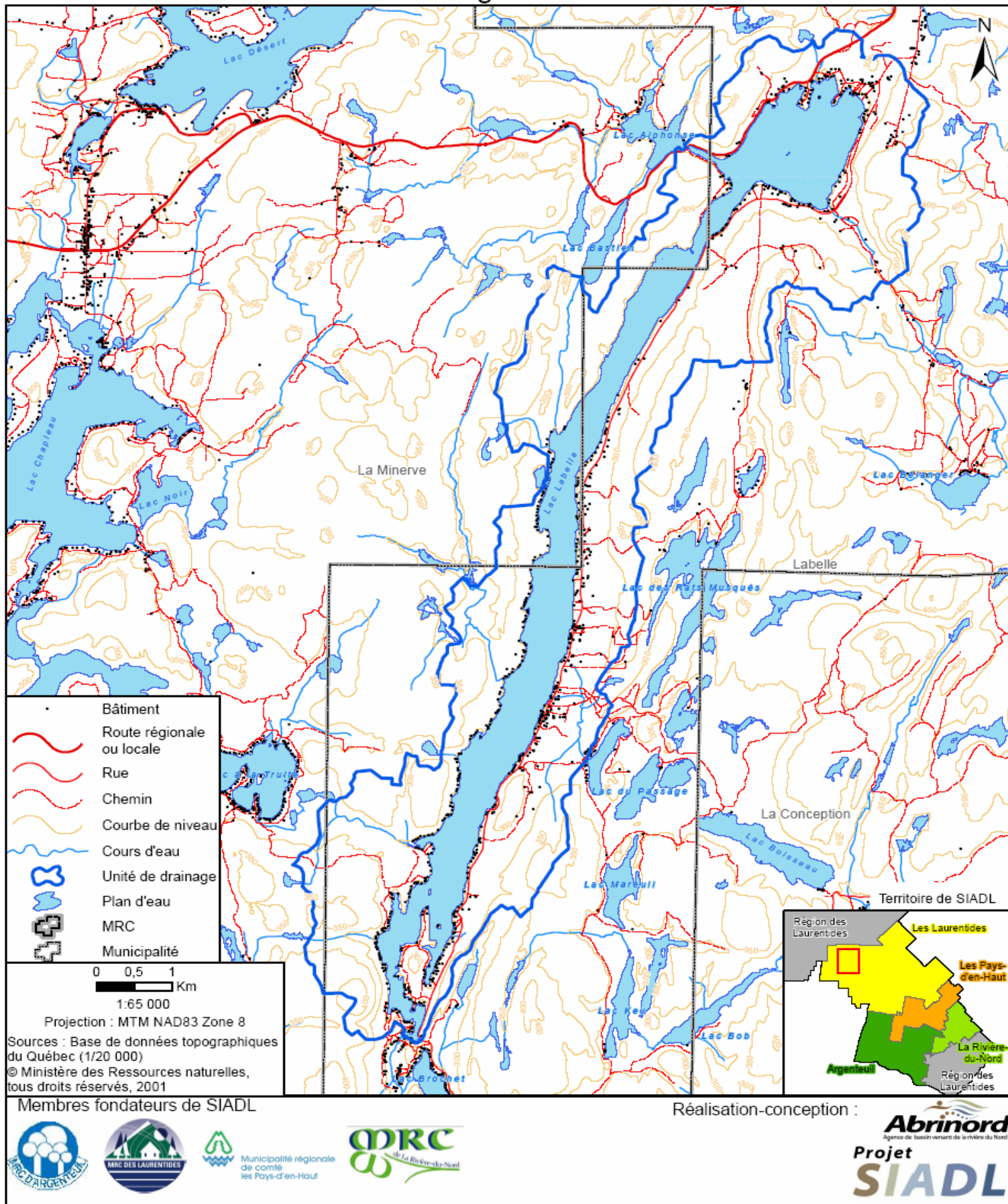
À cet endroit, une bouée est présente. Quelques individus ont été répertoriés. Aucune action n'a été posée.

Suite à l'étude des trois zones, il peut être noté qu'aucun facteur n'apparaît comme étant évident pour expliquer l'établissement des populations de myriophylle à épi. Toutefois, la plupart des conditions énoncées ci-haut sont connues comme étant des facteurs prédisposant à l'établissement de populations de myriophylle à épi; descente de bateaux (sans vérification du lavage), baie, eau peu profonde, etc. De plus, l'eutrophisation n'aide en rien à la prolifération des plantes aquatiques; déboisement, fosse septique non-conforme, bande riveraine déboisée, feu dans la bande riveraine, etc.

Ainsi, la sensibilisation à l'importance de laver son bateau, de ne pas circuler dans les zones infestées et de ne pas arracher les individus est encore suggérée. Le myriophylle à épi est encore méconnu par de nombreux riverains. Un outil de diffusion est disponible à l'Annexe 3. De plus, il pourrait y avoir lieu de faire une étude des méthodes pour contrôler le myriophylle à épi et un sondage des habitudes des riverains des zones infestées. En rapport avec le contrôle biologique du myriophylle à épi, une étude est actuellement en cours au lac Supérieur. De plus, l'Association du Lac Duhamel et la Ville de Mont-Tremblant sont à étudier les méthodes de contrôle et pourraient être une source d'informations.

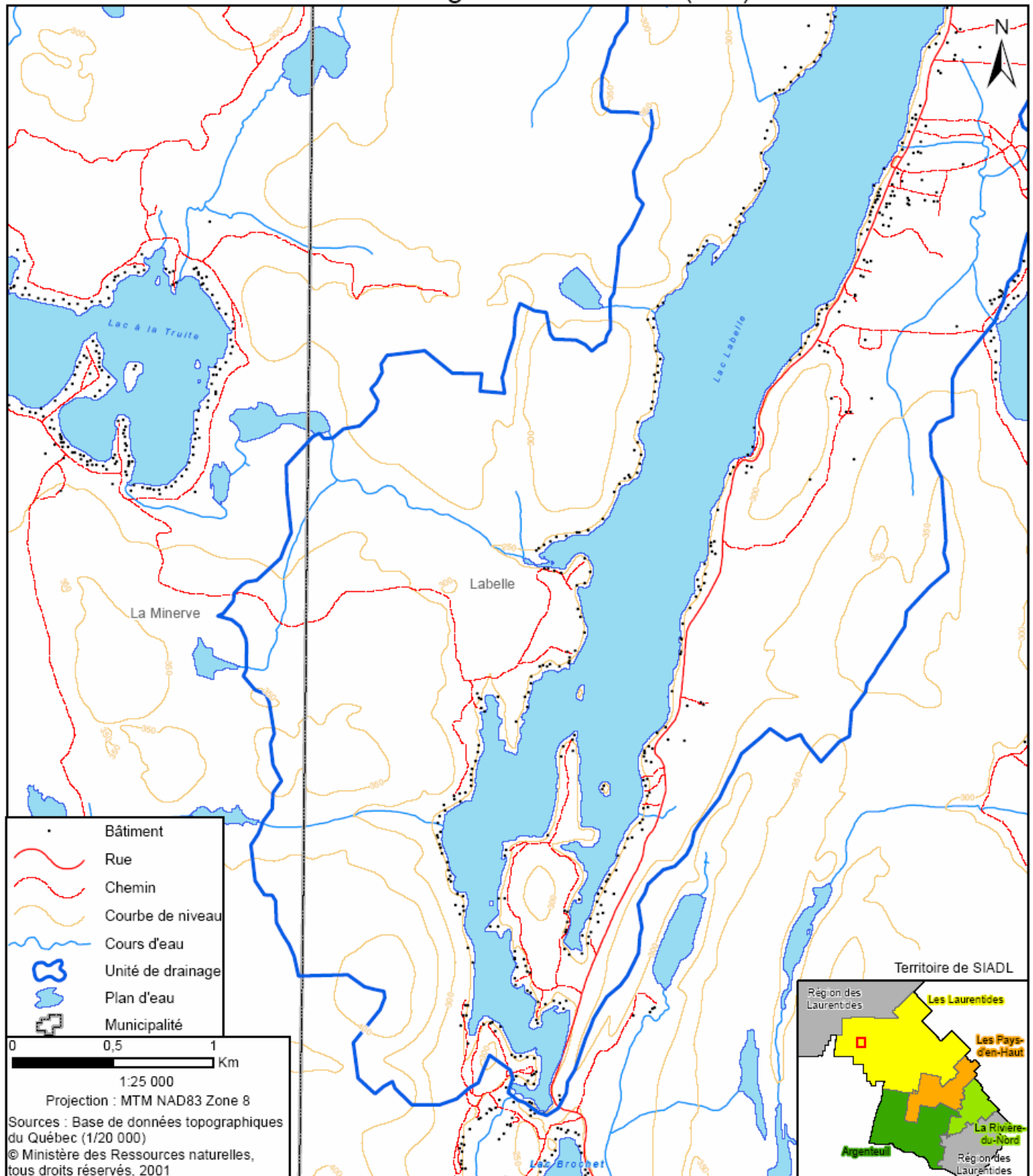
Annexe 1 – Unité de drainage du lac Labelle

Unité de drainage du lac Labelle



Annexe 2 - Unité de drainage de la partie sud du lac Labelle avec les trois
populations de myriophylle à épi répertoriées

Unité de drainage du lac Labelle (sud)



Membres fondateurs de SIADL

Réalisation-conception :



Municipalité régionale de comté des Pays-d'en-Haut



Projet
SIADL

Annexe 3 - Le myriophylle à épi au Lac Labelle;
la localisation des populations répertoriées
et des bouées installées pour une meilleure identification des sites (été 2007)

Le myriophylle à épi au Lac Labelle

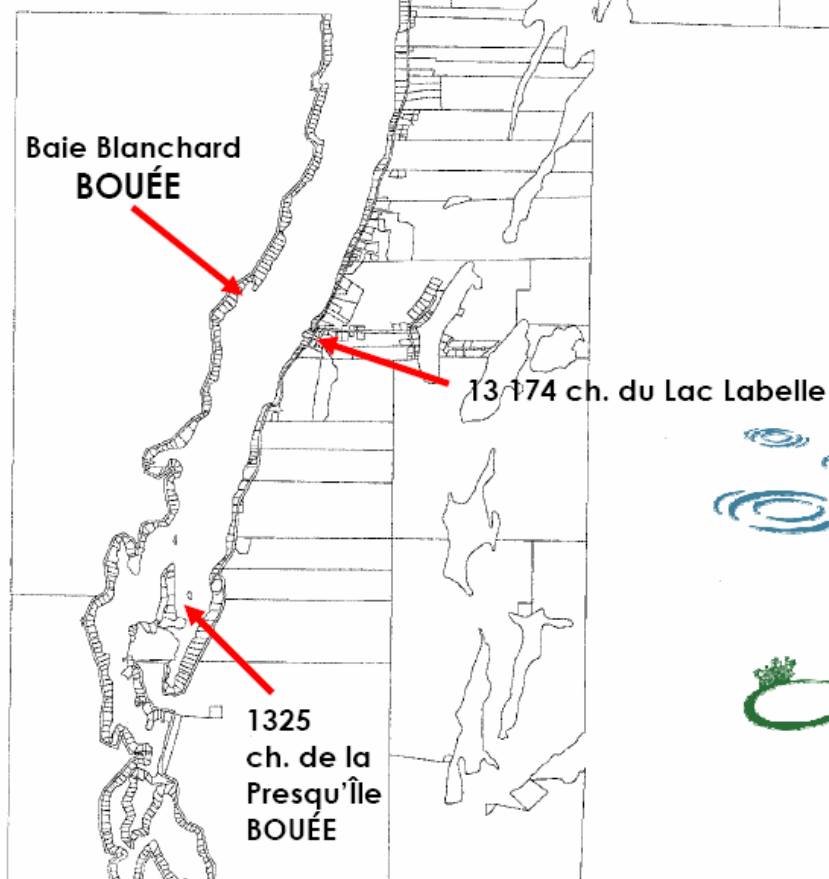
La localisation des populations répertoriées
et des bouées installées pour une meilleure identification des sites (été 2007)

OBJECTIF : Ne pas le disperser

- Apprenez à le reconnaître.
- **Ne circulez pas dans les zones infestées** (si nécessaire, levez votre pied de moteur et vérifiez que les plantes ne s'accrochent pas au gouvernail).
- Ramassez et jetez à la poubelle les fragments flottants, **n'arrachez pas la plante**, les fragments peuvent s'implanter ailleurs.
- Dans le but de ne pas contaminer d'autres lacs, **lavez le bateau**.

LAVAGE DES BATEAUX

À Labelle, le service de lavage des embarcations est offert à la station Esso du boulevard Curé-Labelle, moyennant certains frais.



Annexe 15 – Liste de livrables

❖ Textes de vulgarisation

- Les plantes aquatiques dans les lacs... fléau ou richesse?
- Aquatic plants in a lake... a blight or a treasure?
- Comment limiter la propagation du myriophylle à épi, cette plante qui envahit nos cours d'eaux?
- How to limit the spread of Eurasian water-milfoil (Spiked water-milfoil), a plant that is invading our waterways?
- Pourquoi et comment revégétaliser sa bande riveraine?

❖ Publications municipales

- l'info municipale – Municipalité de Labelle (8 juin 2007)
 - Le projet Bleu Laurentides est de retour à Labelle pour l'été 2007
- l'info municipale – Municipalité de Labelle (6 juillet 2007)
 - Comment limiter la propagation du myriophylle à épi, cette plante envahissante qui peuple nos cours d'eau?
 - Les plantes aquatiques dans les lacs... fléau ou richesse?
 - Pourquoi et comment revégétaliser sa bande riveraine?
- l'info municipale – Municipalité de Labelle (3 août 2007)
 - Capsule du CRE Laurentides : Naviguez-vous santé?
 - Annonce : Atelier-conférence : La revégétalisation des rives
- l'info municipale – Municipalité de Labelle (7 septembre 2007)
 - Capsule du CRE Laurentides : Sceptiques pour vos installations sceptiques?
 - Capsule du CRE Laurentides : Le « blues » des lacs
 - Capsule du CRE Laurentides : Chaque goutte compte!

❖ Dossier myriophylle à épi au Lac Labelle

- Le myriophylle à épi au Lac Labelle – La localisation des populations répertoriées et des bouées installées pour une meilleure identification des sites (été 2007)
- Unité de drainage du Lac Labelle (carte du Lac Labelle et son bassin-versant)
- Unité de drainage du Lac Labelle – Partie sud du lac – Les zones de myriophylle à épi (carte du sud du Lac Labelle et son bassin-versant)
- Étude des zones de propagation du myriophylle à épi du sous bassin-versant du Lac Labelle

❖ Matériel pour les jeunes

- LES LACS...les problématiques et l'importance de les protéger... - Quiz oral pour jeunes de 5 à 12 ans

❖ **Fiches des associations de lacs**

- Fiche détaillée de l'Association des propriétaires du Lac Labelle
- Fiche détaillée de l'Association des propriétaires du Lac Joly
- Fiche détaillée de l'Association des propriétaires du Lac Brochet
- Fiche détaillée de l'Association des villégiateurs des environs du Lac Cameron
- Fiche détaillée de l'Association des résidents du Lac Chevreuil
- Fiche détaillée de l'Association des propriétaires du Lac de la Grange
- Fiche détaillée de l'Association du Lac Rond
- Fiche détaillée de l'Association des propriétaires du Lac de la Sucrierie

❖ **Lettres de sensibilisation**

- Quelle est votre participation à la santé du Lac Cameron?
- Quelle est votre participation à la santé du Lac Rognon?
- Comment participer à la santé du Lac Chevreuil?
- Comment participer à la santé du Lac Rond?
- Comment participer à la santé du Lac Brochet?
- Comment participer à la santé du Lac Joly?
- How to participate in the health of your lake
- Comment participer à la santé de votre lac? (lettre type de la lettre remise aux riverains)

❖ **Caractérisation de la bande riveraine**

- Copie papier des résultats de la caractérisation de la bande riveraine du Lac Joly

❖ **Orthophotos**

- Amherst
 - Lac Rond
 - Lac Chevreuil
- Labelle
 - Lac Joly
 - Lac Labelle

Annexe 16 – Documents de références

Nom du document	Où se le procurer...
Trousse des lacs (fiches théoriques, protocoles et carnet de santé)	www.crelaurentides.org 450-565-2987
Capsules de sensibilisation :	www.crelaurentides.org 450-565-2987
- La bande riveraine : le bouclier des lacs	
- Au menu : un régime faible en phosphore	
- Naviguez-vous santé?	
- Jardiner, une assurance santé pour les lacs	
- Sceptiques pour vos installations sceptiques?	
- Un monde vert dans un univers d'eau	
- Votre lac a-t-il les reins solides ?	
- Chaque goutte compte!	
- À la santé des lacs ! Et à la nôtre !	
- Le « blues » des lacs	
Vivre au bord de l'eau (Pêches et Océans Canada et RAPPEL)	habitat-qc@dfo-mpo.gc.ca 418-775-0726
Vos lacs et cours d'eau; une richesse collective à préserver (MDDEP)	1-800-561-1616
Guide d'identification des fleurs d'eau de cyanobactéries (MDDEP)	450-433-2220
Rives et nature; guide de renaturalisation (RAPPEL)	819-564-9426
Les algues bleu-vert dans nos plans d'eau (MDDEP)	1-800-561-1616

Annexe 17 - Analyse

Objectif : Évaluer les résultats atteints par le Soutien technique

1. Raison d'être

La mission du CRE Laurentides est de **promouvoir le développement durable**, de **protéger et de valoriser l'environnement** ainsi que **de favoriser l'amélioration du processus démocratique**. Il priorise, comme stratégie, la **sensibilisation** des décideurs locaux et régionaux à la nécessité d'accorder, dans leur processus décisionnel, la même importance à l'environnement qu'à l'économie et au social.

Le Soutien technique contribue directement à la mission du CRE Laurentides. Tout d'abord, le Soutien technique **valorise la protection de l'environnement** par les outils de **sensibilisation** qu'il développe (capsules, dépliants, textes de vulgarisation, visites personnalisées, etc.) en regard de plusieurs problématiques environnementales prioritaires (cyanobactéries, revégétalisation de la bande riveraine, conformité des fosses septiques, etc.). De plus, il **favorise l'amélioration du processus démocratique** et **promeut le développement durable** en fournissant une aide transparente pour faire le lien entre les différents acteurs et pour rappeler les enjeux environnementaux.

2. Efficacité

La plupart des activités prévues ont été réalisées toutefois, dans le cas d'Amherst, toutes les visites personnalisées n'ont pas eu lieu car les demandes des autres associations de lacs ont été plus importantes que prévues initialement et la FALMA et la municipalité ne voulaient pas limiter mes actions à leur égard. En ce qui a trait au lac de la Sucrerie, peu a été fait dû au peu d'organisation de l'association en lien avec le Soutien technique et à la caractérisation des rives faites par Biofilia cet été. J'ai suggéré de faire la sensibilisation de porte à porte l'an prochain. De plus, en ce qui a trait à la création d'associations, les réponses des riverains n'ont pas été grandes et la seule personne ayant répondu a finalement décidé de prendre contact directement avec la FALMA. Je crois que la plupart des activités ont été efficaces et que seulement quelques activités ont moins bien fonctionné ou ont dûes être abandonnées en cours d'été.

3. Efficience

Plusieurs actions ont été posées dans un but d'efficience :

- certains livrables ont été faits en partie uniquement ou pas du tout;

- j'ai suggéré d'attendre à l'an prochain avant de faire les visites de sensibilisation autour du lac de la Sucrierie (attente des résultats de Biofilia et mise en œuvre comme au lac Cameron);
- j'ai développé quelques outils de sensibilisation des riverains (lettre de sensibilisation, lettre ciblée, porte à porte).

La plupart des activités réalisées avec des bénévoles ont été optimales aux niveaux des ressources matérielles, financières et humaines. Toutefois, il m'apparaît parfois que les ressources humaines sont essouffées. C'est pourquoi j'ai essayé de faire appel à différents bénévoles d'une fois à l'autre (particulièrement au lac Labelle).

4. Impact

Selon moi, les extrants et les effets qui se démarquent le plus sont ceux qui sont directement visibles comme la revégétalisation des rives. De plus, elle a aussi l'effet de sensibiliser... Comme autres effets majeurs, il y a une sensibilisation et une augmentation des connaissances en environnement des bénéficiaires : jeunes, riverains, citoyens, associations de lacs, municipalités, etc.